



PLC : 45%
AU QUÉBEC : 43%



ALLIANCE : 26%
AU QUÉBEC : 6%



BLOC : 10%
AU QUÉBEC : 42%



PC : 10%
AU QUÉBEC : 5%



NPD : 9%
AU QUÉBEC : 3%

MONTRÉAL | VENDREDI 17 NOVEMBRE 2000 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117^e ANNÉE > NO 29 > 78 PAGES > 6 CAHIERS | 60 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.

| POUR AIDER UN HOMME D'AFFAIRES |

Chrétien admet être intervenu auprès de la BFD

GILLES TOUPIN

WHITEHORSE — Le premier ministre Jean Chrétien a admis hier être intervenu auprès du président de la Banque fédérale de développement (BFD) pour qu'un prêt soit versé à un homme d'affaires de son comté, Yvon Duhaime.

M. Duhaime est propriétaire de l'Auberge Grand-Mère dans le comté du premier ministre, auberge qu'il avait achetée en 1993 de M. Chrétien et de ses associés. Après avoir essuyé deux refus de la BFD pour des demandes de prêts, en raison du trop grand risque que présentait le projet d'agrandissement de l'auberge — pratiquement au bord de la faillite —, M. Duhaime recevait en 1997, de cette banque gouvernementale, un prêt

de 615 000 \$. En 1999, Peter Donolo, attaché de presse du premier ministre, avait affirmé que le premier ministre n'était pas impliqué dans cette affaire. De plus, dans une lettre adressée au quotidien *National Post* sur le même sujet, et datée du 10 avril 1999, M. Chrétien n'avait pas mentionné être intervenu auprès du président de la banque, François Beaudoin, pour faire débloquer le prêt. Et mardi dernier, à Shawinigan, interrogé sur le départ de M. Beaudoin de la BFD, le chef libéral a encore dit qu'il n'était pas intervenu. « La Banque est un organisme indépendant, avait-il dit, dirigé par un bureau de direction

Voir CHRÉTIEN en A2

RENDEZ-VOUS AU SALON



Photo MARTIN C. CHAMBERLAND, La Presse

L'heure du souper est, dit-on, le moment le plus tranquille au Salon du livre : les visiteurs de la journée sont partis casser la croûte et ceux de la soirée ne sont pas encore arrivés. Si la règle s'applique en général, Amélie Nothomb provoque l'exception. L'auteure belge, chouchoute des Québécois, n'était pas sitôt arrivée que déjà les gens faisaient la file pour une dédicace. Dominique Demers et Jean Rouaud, respectivement présidente et invité d'honneur de l'événement, sont eux aussi allés saluer Nothomb hier soir, quelques minutes après l'inauguration officielle de ce 23^e Salon qui doit accueillir en cinq jours plus d'un millier d'auteurs et cent fois plus de lecteurs. À lire en page A10.

«Un vote pour le Bloc est un vote pour les fusions forcées»

Charest intervient directement dans la campagne fédérale

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Un vote pour le Bloc québécois est un vote pour les fusions municipales forcées, affirme Jean Charest qui a décidé d'intervenir dans la campagne électorale fédérale, un geste rarissime pour un chef du PLQ.

Privés de tout autre moyen d'expression démocratique, les Québécois qui s'opposent aux fusions forcées devraient envoyer un message clair lors des élections fédérales, en n'appuyant pas le Bloc québécois, a soutenu hier M. Charest dans un entretien accordé à *La Presse*.

«Le 27 novembre, les populations visées par les fusions forcées ont la chance d'exprimer leur mécontentement en votant contre le Bloc québécois (...) Les gens n'ont pas d'autre moyen de s'exprimer, le gouvernement Bouchard étant resté comme un mur de béton. Dans le comté de Louise Beaudoin, il y a eu 11 000 signatures, des pancartes, des téléphones. Il y a eu des réé-

rendums très clairs dans la région de Québec. Il n'y a rien que les gens n'ont pas essayé. Dès lors, la



Jean Charest

population n'a pas d'autre recours que d'utiliser la courroie de transmission du Bloc pour faire passer le message», a expliqué le chef libéral.

Au début de la campagne fédérale, M. Charest avait indiqué qu'il ne prendrait position pour aucun des partis en lice. «J'avais dit que nous n'allions pas intervenir dans l'élection fédérale à moins qu'il y ait une question qui touchait directement les intérêts du Québec. Mais dans le cas des fusions forcées, le gouvernement Bouchard s'entête, il refuse tout référendum, il ne consulte pas et a

l'intention de passer la loi au rouleau compresseur», a-t-il constaté hier.

Selon le chef du PLQ, «les citoyens ont le dos au mur, et ont une occasion de se prononcer, surtout ceux de la Rive-Sud de Montréal et de la région de Québec» où on retrouve de nombreux députés bloquistes. «Ces populations ne peuvent passer à côté de l'occasion de manifester leur mécontentement.»

Si le vote du Bloc se maintient dans ces régions le 27 novembre, M. Charest n'y verra pas de message particulier. Toutefois, «le débat va continuer... je ne contrôle pas la campagne fédérale. Les gens décideront s'ils veulent saisir cette occasion.»

Courroie de transmission

«Lucien Bouchard a toujours dit que le Bloc québécois était la

Voir UN VOTE en A2

Les villes se mobilisent

MARIE-CLAUDE GIRARD

L'HÔTEL de ville de Saint-Laurent a pris un air funèbre hier. Pour marquer le dépôt du projet de loi sur la réforme municipale, les élus ont mis le drapeau en berne et recouvert de grands voiles noirs la façade de l'hôtel de ville.

Au lendemain du dépôt du projet de loi, la plupart des maires de l'île de Montréal, quelques députés et des représentants de la Rive-Sud et de la région de Sherbrooke ont joint leurs voix aux élus de Saint-Laurent.

Saint-Laurent n'a pas lésiné sur les coûts et prévu un budget de 100 000 \$ pour la contestation : consultation par la poste, lettres aux citoyens, page de publicité dans les journaux. «C'est la démocratie qu'on assassine.»

Que faire maintenant pour faire reculer le gouvernement ? «Si on

Voir LES VILLES en A2

Autres textes — Pages A3, E1 à E4

Gore marque un point et reprend espoir

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale

WEST PALM BEACH — Dans la partie de ping-pong judiciaire en cours en Floride, Al Gore a marqué un point important hier. En conséquence, il peut encore rêver de devenir président des États-Unis.

En fin d'après-midi, la Cour suprême de Floride a autorisé le comté de Palm Beach à procéder au décompte manuel des 460 000 suffrages exprimés localement lors de l'élection présidentielle du 7 novembre.

Sous les yeux du monde, les responsables de ce comté à forte majorité démocrate se sont mis à l'oeuvre à 18 h hier soir. Le camp Gore est persuadé qu'un décompte à la main permettra de détecter des centaines de votes ignorés par les décomptes à la machine. À la fin de

l'opération, croient-ils, le vice-président aura l'avance sur Bush dans les suffrages en Floride, l'État qui détient la clé de la Maison-Blanche.

Selon les résultats officiels, Bush détient toujours une avance de 300 voix sur Al Gore.

Adoptée à l'unanimité (7-0), la décision du plus haut tribunal de Floride constitue un soufflet au visage de la secrétaire d'État Katherine Harris, la grande vilaine de la saga électorale, aux yeux des démocrates. Mercredi soir, la républicaine de 43 ans avait péremptoirement fermé la porte aux décomptes



manuels dans les comtés de Palm Beach, Broward et Miami-Dade, trois bastions démocrates.

Sa décision était lourde de conséquences. Elle donnait ni plus ni moins la Maison-Blanche au gouverneur du Texas. Elle était aussi suspecte. Katherine Harris, petite-fille d'un riche propriétaire terrien de Floride, a été coprésidente de la campagne de Bush dans son État.

Mais les sept juges de la Cour suprême de Floride lui ont dit hier : pas si vite, Katherine. Les comtés ont le droit de recompter leurs votes à la main. C'est la loi.

Deux heures après la décision du tribunal, les démocrates ont convié les journalistes à une conférence de presse à Tallahassee, capitale de Floride. Comme les républicains, ils livrent la bataille sur deux fronts, celui de la justice et celui de l'opinion publique.

«Nous sommes évidemment réconfortés par le vote unanime autorisant la poursuite du décompte manuel, a déclaré William Daley, directeur de la campagne de Gore. C'est une victoire pour tous ceux qui veulent un décompte complet et juste ici en Floride.»

Le camp Bush a répliqué en accusant les démocrates d'exagérer l'importance de la décision de la Cour suprême de Floride.

«Cette décision ne fait que préserver le statu quo», a déclaré James Baker, l'émissaire de Bush en Floride, en conférence de presse.

Selon Baker, le statu quo est le suivant : la secrétaire d'État a certifié mercredi soir les résultats du scrutin présidentiel dans les 67 comtés floridiens (ces résultats

Voir GORE en A2

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Actuel	cahier B	Le bridge	E7
Arts, spectacles, cinéma	cahier C	Le monde	A13, A16
	cahier C	Loteries	A2, B2
- horaire spectacles	C8	Mots croisés	D16, S14
- horaire télévision	C4	Mot mystère	D16
- télévision	C3	Petites annonces	
Bandes dessinées	d16	- immobilier	D13, D14
Décès	E6	- marchandises	D14
Économie	cahier D	- emplois	D14
Éditorial	A14	- automobile	D15, E7
Êtes-vous observateur		- affaires	D2
	D13	Politique	A6-A9
Feuilleton	D16		
Horoscope	D14		

MÉTÉO Voir page S20
Pluie ou neige
Maximum 6, minimum -4



6 21924 98765 1

1
3
4
6

DEMAIN DANS LA PRESSE

Bien chez elle

Elle a vécu trois ans à Montréal et y revient le plus souvent possible. « Si je ne vivais pas à Paris, je vivrais sans doute à Montréal », dit Emmanuelle Béart, de passage au Québec cette semaine pour promouvoir le très beau film d'Olivier Assayas, *Les Destinées sentimentales*. Elle a tourné avec les plus grands (Sautet, Wargnier, Berri, De Palma...) et « fonctionne désormais au coup de coeur ». *Les Destinées* en est un. Nos journalistes Marc Cassivi et Marc-André Lussier ont rencontré respectivement l'actrice et le réalisateur.

À lire demain dans le cahier Cinéma.



LOTERIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : **3-7-7** > À quatre chiffres : **7-9-6-9**

POUR NOUS JOINDRE

La Presse

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Quoi faire aujourd'hui
andre.cloutier@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECOURS (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30
Détailants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911

Par télécopieur : (514) 285-7039
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

SUITES DE LA UNE

CHRÉTIEN

Suite de la page A1

qui s'occupe de ces décisions-là. »

Hier, à la suite de la visite à Saskatoon du Centre canadien de rayonnement Synchrotron, l'un des plus ambitieux projets scientifiques des 30 dernières années au pays, M. Chrétien a reconnu avoir fait des appels au directeur de l'époque de la BFD, François Beaudoin, et de l'avoir même invité chez lui au 24, Sussex, en compagnie de jeunes entrepreneurs canadiens.

Le premier ministre a insisté à plusieurs reprises pour dire que ce genre d'intervention faisait partie du travail normal d'un député. À une question des journalistes qui lui demandaient pourquoi il avait directement appelé le président de la BFD et non, comme le font habituellement les députés, un fonctionnaire de l'institution, M. Chrétien a répondu : « Vous appelez ceux que vous connaissez ! »

« Et j'ai appelé le président, a poursuivi le chef libéral. Et je connais le président. Je l'ai appelé une fois ou deux. Il est venu me visiter à ma maison avec un groupe un jour. Bien. C'est une opération normale. Je suis député de Saint-Maurice et je ne renoncerais pas à faire mon travail de député. »

Les adversaires de M. Chrétien ne voient évidemment pas l'affaire

du même oeil. En campagne en Gaspésie, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a parlé de « conflit d'intérêts. » À Edmonton, le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, a dit qu'il s'agissait d'« un exemple d'abus de pouvoir ». Selon M. Day, « les citoyens décideront le 27 novembre s'il y a une raison de continuer à donner leur appui (aux libéraux) ».

Le premier ministre s'est défendu de pratiquer des méthodes de vieille politique partisane ou d'avoir tordu le bras du président de la banque.

Le président démissionnaire de la BDF, François Beaudoin, affirme de son côté qu'on lui a indiqué la porte parce qu'il a voulu rappeler le prêt consenti à Yvon Duhaime. M. Beaudoin a, depuis, intenté une poursuite contre son ancien employeur. La BDF a affirmé par communiqué la semaine dernière qu'il n'y avait pas eu d'ingérence politique dans cette affaire.

N'importe quel député

Selon des documents rendus publics dans des quotidiens hier, M. Chrétien a téléphoné à trois reprises à M. Beaudoin entre le 12 avril 1996 et le 20 février 1997. M. Duhaime est même allé lui rendre vi-

site à sa résidence officielle du 24, Sussex, au cours de cette période.

M. Chrétien a encore expliqué à Saskatoon hier que le projet de l'auberge avait été financé non seulement par la BFD, mais aussi par le Fonds de solidarité de la FTQ et les caisses populaires.

« Et des projets dans mon comté pour la création d'emplois, je les aide toujours, a-t-il dit. Le reste, c'est qu'il y a une querelle entre ce monsieur et la Banque de développement. Ils sont en cour, qu'ils règlent leurs problèmes. »

Le premier ministre a affirmé qu'il ignorait que le prêt avait été refusé à deux reprises. « Je fais des appels à tous les ministères tout le temps, a-t-il poursuivi, comme n'importe quel député qui représente les intérêts de ses électeurs. »

M. Chrétien n'a pas nié qu'il avait affirmé que la BDF était une banque « indépendante » sur le plan décisionnel. « Oui, a-t-il dit, mais c'est une banque, c'est une banque fédérale. Le président est nommé par le cabinet. Je suis le député de Saint-Maurice. Mon personnel, tout le temps, travaille sur des dossiers. Et c'est un prêt, ce n'est pas une subvention. »

Les journalistes ont demandé également au premier ministre s'il



Photo PC

Jean Chrétien a visité un chantier à l'Université de la Saskatchewan, hier, à Saskatoon.

pensait que les fonctionnaires de la BFD, dont le président, avaient le choix après son appel de refuser le prêt. « Le député de Saint-Maurice,

c'est le député de Saint-Maurice, a-t-il répondu. Il doit faire son travail comme député de Saint-Maurice. Très bien. Next ! »

LES VILLES

Suite de la page A1

peut réunir 2000 ou 3000 citoyens pour dire au gouvernement qu'ils ne veulent pas du projet, on espère qu'il va reculer », dit Bernard Paquet, maire de Saint-Laurent, sans trop s'avancer sur les moyens d'action.

Les villes de l'île de Montréal réfléchissent à la possibilité de recours juridiques, préparent des manifestations, pétitions, référendums et autres pressions politiques auprès des députés péquistes et libéraux. Certains croient qu'il serait opportun d'obtenir des engagements des candidats aux élections fédérales, même si les municipalités ne sont pas de compétence fédérale.

Comme les autres municipalités visées par les regroupements, Saint-Laurent met maintenant ses espoirs dans une mobilisation populaire contre les fusions. Un « rallye des citoyens » sera d'ailleurs organisé dimanche dans le stationnement du centre commercial Fairview, dans l'Ouest-de-l'Île.

« C'est à la population de choisir. C'est certain que si la population est d'accord avec ça, on va l'accepter », note Luis Miranda, maire d'Anjou. Comme les maires de Saint-Lambert et de Westmount, M. Miranda travaille au sein d'une coalition provinciale contre les fusions forcées, à laquelle des groupes de citoyens ont adhéré.

La Coalition est en train de s'organiser, dit-il. Des municipalités s'y sont ajoutées depuis trois semaines. « On va aller à l'Assemblée nationale la semaine pro-

chaine. Nous représentons pas loin de 1,5 million de citoyens du Québec qui ont le droit de donner leur opinion. »

« Toutes les régions où il y a une ville-centre risquent de se joindre au mouvement. J'ai déjà des demandes de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. »

« Cela va prendre un ralliement des citoyens, des élus et des syndicats des centres urbains touchés », estime Hélène Panaioti, d'un groupe de citoyens de Mont-Royal. Déjà, un site Web (www.democratie.org), a été créé pour favoriser la mobilisation.

S'il n'y a plus de référendum commun dimanche dans l'île de Montréal, la fin de semaine sera malgré tout marquée par différentes activités. Certaines villes, dont Westmount et Anjou, tiennent toujours un référendum.

« Les relations de travail, ça va devenir un enfer à travers l'île de Montréal », insiste Georges Bossé, président de l'Union des municipalités de banlieue sur l'île, invitant la population à protester auprès du gouvernement. « Nous, on n'a plus l'écoute du gouvernement. »

« Il va falloir que ça soit des manifestations de masse. On ne peut pas faire autrement. » Invité à réagir à l'étude du gouvernement qui prévoit des baisses de taxes substantielles à Verdun, M. Bossé rétorque qu'il n'y croit pas. « Le citoyen, son compte de taxes ce n'est pas sa priorité. C'est une de ses priorités », ajoute-t-il.

« M. Bouchard, que l'on parle de

séparation du Québec ou de fusions forcées, vous touchez aux émotions de nos citoyens qui sont également vos citoyens », a lancé un conseiller de Saint-Laurent, René Dussault. « Lorsque vous avez besoin des citoyens du Québec, vous déployez tous vos beaux arguments pour vendre votre idée et obtenir leur assentiment. Et lorsque vous connaissez d'avance leur opinion, vous nous dites que ce n'est pas nécessaire de consulter ! »

M. Dussault laisse entendre que les candidats aux élections fédérales devront se prononcer sur la réforme. « On ne demande pas aux candidats de se prononcer sur la réforme. On leur demande de faire en sorte que les gouvernements respectent la démocratie », souligne pour sa part le maire Paquet.

La chambre de commerce de Saint-Laurent s'oppose farouchement à la réforme, contrairement à la chambre de commerce du Montréal métropolitain. La loi 170 répond aux attentes exprimées par la chambre et laisse place à la possibilité d'améliorer certains aspects, estime la CCMM. La chambre considère que le projet se situe entre « Une île, une ville » soutenu par le maire Bourque et la proposition de Louis Bernard, jugée trop complexe.

« Tout en créant une seule ville dans l'île de Montréal, le projet offre aux collectivités la gestion locale des services qui comptent vraiment, au quotidien, pour les contribuables », estime-t-on.

GORE

Suite de la page A1

Plus tôt cette semaine, le juge Lewis avait déjà signalé à la secrétaire d'État qu'elle ne pouvait ignorer « arbitrairement » les résultats des décomptes manuels.

Outre le comté de Palm Beach, le comté de Broward, qui comprend Fort Lauderdale, a déjà commencé un décompte à la main de ses 588 000 suffrages. Au début de la soirée, les responsables locaux avaient terminé le décompte des votes dans 86 de ses 609 districts. Gore a réalisé un gain net de 21 voix.

Les responsables du comté de

Miami-Dade, le plus peuplé de Floride, se réuniront aujourd'hui pour décider s'ils procèderont à leur propre décompte manuel.

Au-delà de la bataille judiciaire, les démocrates parlent que le public américain, passionné par la saga électorale, voudra connaître les résultats des décomptes manuels, et que la secrétaire d'État se passera la corde au cou si elle choisit de les ignorer.

Les républicains sont conscients du danger. Et ils attendent avec impatience la décision de la Cour fédérale d'Atlanta, compétente pour

la Floride, sur la légalité des décomptes manuels. Selon le camp Bush, ces décomptes manuels sont anticonstitutionnels, car ils bafouent le principe d'égalité des électeurs garantis par le 14^e amendement.

Sur la place publique, les républicains répètent aussi que les décomptes à la main sont beaucoup moins fiables que ceux à la machine.

La partie de ping-pong judiciaire entre Gore et Bush pourrait très bien se terminer devant la Cour suprême des États-Unis.

SPRINT CANADA Précision

Dans l'article « Sprint Corporation veut se lancer dans la téléphonie sans fil au Canada », publié dans notre numéro d'hier en page D1, il aurait fallu lire que Sprint Canada est une filiale à part entière de Call-Net, sans mention d'un rachat par Telus, qui concerne plutôt Clearnet. Nos excuses.

ACTUALITÉS

TAUX DE TAXATION AVANT ET APRÈS FUSION DE L'ÎLE DE MONTRÉAL				TAUX DE TAXATION AVANT ET APRÈS FUSION DE L'ÎLE DE MONTRÉAL				TAUX DE TAXATION AVANT ET APRÈS FUSION DE LA RIVE-SUD			
Dans l'hypothèse d'aucune économies d'échelle résultant de la fusion et d'un plafonnement des hausses de taxes à 5%/an.				Dans l'hypothèse d'économies d'échelle de 5% résultant de la fusion et d'un plafonnement des hausses de taxes à 5%/an.				Dans l'hypothèse d'aucune économie d'échelle et d'un plafonnement des hausses de taxes à 5%/an.			
ÎLE DE MONTRÉAL	Avec un pacte fiscal, TGTU total \$/100\$ d'évaluation	Après regroupement TGTU total \$/100\$ d'évaluation	Écart dû à la fusion en %	ÎLE DE MONTRÉAL	Avec un pacte fiscal, TGTU total \$/100\$ d'évaluation	Après regroupement TGTU total \$/100\$ d'évaluation	Écart dû à la fusion en %	ÎLE DE MONTRÉAL	Avec un pacte fiscal, TGTU total \$/100\$ d'évaluation	Après regroupement TGTU total \$/100\$ d'évaluation	Écart dû à la fusion en %
ANJOU	1,7679	1,7842	0,9	ANJOU	1,7679	1,6383	(7,3)	BOUCHERVILLE	1,4719	1,7045	15,8
BAIE-D'URFÉ	1,2119	1,4696	21,3	BAIE-D'URFÉ	1,2119	1,3237	9,2	BROSSARD	1,5515	1,4748	(4,9)
BEACONSFIELD	1,7150	1,4675	(14,4)	BEACONSFIELD	1,7150	1,3216	(22,9)	GREENFIELD PARK	1,6641	1,5065	(9,5)
CÔTE-SAINT-LUC	1,8812	1,6017	(14,9)	CÔTE-SAINT-LUC	1,8812	1,4558	(22,6)	LEMOYNE	1,8591	1,4957	(19,5)
DOLLARD-DES-ORMEAUX	2,0939	1,8081	(13,6)	DOLLARD-DES-ORMEAUX	2,0939	1,6622	(20,6)	LONGUEUIL	1,7860	1,7239	(3,5)
DORVAL	1,5483	1,6205	4,7	DORVAL	1,5483	1,4746	(4,8)	SAINT-BRUNO	1,2959	1,5304	18,1
HAMPSTEAD	2,0195	1,4760	(26,9)	HAMPSTEAD	2,0195	1,3301	(34,1)	SAINT-HUBERT	1,9571	1,5961	(18,4)
KIRKLAND	1,6382	1,7791	8,6	KIRKLAND	1,6382	1,6332	(0,3)	SAINT-LAMBERT	1,2924	1,3735	6,3
LACHINE	2,0346	1,9168	(5,8)	LACHINE	2,0346	1,7709	(13,0)				
LASALLE	2,1174	1,7738	(16,2)	LASALLE	2,1174	1,6279	(23,1)				
L'ÎLE-BIZARD	1,4941	1,5468	3,5	L'ÎLE-BIZARD	1,4941	1,4009	(6,2)				
MONTRÉAL	2,1378	2,1240	(0,6)	MONTRÉAL	2,1378	1,9781	(7,5)				
MONTRÉAL-EST	2,1013	2,1173	0,8	MONTRÉAL-EST	2,1013	1,9714	(6,2)				
MONTRÉAL-NORD	2,1387	1,5127	(29,3)	MONTRÉAL-NORD	2,1387	1,3668	(36,1)				
MONTRÉAL-OUEST	2,1754	1,5036	(30,9)	MONTRÉAL-OUEST	2,1754	1,3577	(37,6)				
MONT-ROYAL	1,3610	1,4731	8,2	MONT-ROYAL	1,3610	1,3272	(2,5)				
OUTREMONT	1,4771	1,3263	(10,2)	OUTREMONT	1,4771	1,1804	(20,1)				
PIERREFONDS	2,0677	1,8665	(9,7)	PIERREFONDS	2,0677	1,7206	(16,8)				
POINTE-CLAIRE	1,7470	2,1035	20,4	POINTE-CLAIRE	1,7470	1,9576	12,1				
ROXBORO	1,9943	1,6141	(19,1)	ROXBORO	1,9943	1,4682	(26,4)				
STE-ANNE-DE-BELLEVUE	1,4323	1,7052	19,0	STE-ANNE-DE-BELLEVUE	1,4323	1,5592	8,9				
SAINTE-GENEVIÈVE	1,8021	1,6527	(8,3)	SAINTE-GENEVIÈVE	1,8021	1,5068	(16,4)				
SAINT-LAURENT	1,5115	1,6007	5,9	SAINT-LAURENT	1,5115	1,4548	(3,8)				
SAINT-LÉONARD	2,0261	1,7411	(14,1)	SAINT-LÉONARD	2,0261	1,5952	(21,3)				
SENNEVILLE	1,0713	1,2973	21,1	SENNEVILLE	1,0713	1,1514	7,5				
VERDUN	2,3553	1,8595	(21,1)	VERDUN	2,3553	1,7136	(27,2)				
WESTMOUNT	1,1819	1,4687	24,3	WESTMOUNT	1,1819	1,3228	11,9				
VILLE REGROUPEE	1,9596	1,9049	(2,8)	VILLE REGROUPEE	1,9596	1,7590	(10,2)	VILLE REGROUPEE	1,6409	1,5089	(8,0)
TGTU : le taux global de taxation uniformisé tient compte de la taxe foncière et des autres revenus de tarification. Le TGTU total comprend en plus la dette que chaque ville continuera d'assumer.											

Moins de taxes pour 86 % des Montréalais, promet Bouchard

DENIS LESSARD

Québec – AU MOINS 86 % des contribuables de l'île de Montréal paieront moins de taxes municipales grâce aux fusions, promet le premier ministre Lucien Bouchard. Sur la Rive-Sud, c'est 78 % des citoyens du nouveau Longueuil qui profiteront de la réforme Harel, prédit-il.

Et ces scénarios ne tiennent pas même compte des économies qui, à coup sûr, seront générées par la réforme, surtout grâce à la réduction du nombre des employés municipaux, a soutenu hier M. Bouchard en défendant la réforme Harel à l'Assemblée nationale.

Selon le premier ministre, bien qu'on ne puisse les prédire « de façon arithmétique », il est impossible que les économies ne soient pas au rendez-vous, une fois les fusions réalisées. « Sur l'île de Montréal, il y aura une attrition du personnel de 5 % par année, des gens qui vont prendre leur retraite, ce qui va donner l'occasion de faire des rationalisations importantes au sein du personnel », a affirmé M. Bouchard. D'autres économies s'ajouteront grâce aux achats mis en commun et à l'augmentation de productivité.

Hier encore, l'opposition libérale y est allée d'un tir nourri contre le projet Harel. Selon Jean Charest, Lucien Bouchard a dû bâillonner ses ministres, ses députés, les maires et même les citoyens pour faire passer sa réforme. Prenant la balle au bond, le premier ministre a demandé au chef libéral si ses députés de l'Outaouais pouvaient exprimer leurs vues sur la réforme — la totalité des contribuables du nouveau Hull-Gatineau bénéficieraient de baisses de taxes, selon les estimations du ministère des Affaires municipales.

Des gagnants... de justesse

Une bonne partie de ces gains s'expliquent par la décision de Québec de maintenir pour cinq ans le pacte fiscal conclu cet automne avec les villes — 320 millions de transferts par année. Aussi, sur l'île de Montréal, une partie importante de la population — en fait les résidents de la ville actuelle — fait partie



Lucien Bouchard

Photothèque ALAIN ROBERGE, La Presse ©

des bénéficiaires de la réforme, mais de justesse. Une maison moyenne à Montréal obtiendrait une réduction de 2 \$ du compte de taxes l'an prochain, un rabais qui montera progressivement jusqu'en 2006 pour atteindre sa vitesse de croisière de... 19 \$ d'économie pour une maison moyenne, de 139 000 \$.

Les libéraux ont fait des gorges chaudes hier des promesses de Louise Harel qui avait cru un certain temps que personne n'aurait à subir de hausses de taxes à la suite de sa réforme. Les études qui devaient confirmer ce scénario n'ont jamais été rendues publiques, a dénoncé Roch Cholette, le critique du PLQ dans le dossier municipal.

M. Cholette a rendu publique hier une étude sur l'Outaouais où on évoquait une série de tarifications particulières pour en arriver à une réduction du taux de taxation foncière. Mme Harel avait caché cette étude, a accusé le député libéral. Au cabinet de Mme Harel, on a expliqué qu'il s'agissait d'une étude commandée par le comité local mandaté par Québec pour préparer les fusions, et non d'une étude du ministère.

Les taux de taxation diminueront pour un bon nombre de villes

SI L'ON SE FIE aux projections faites par le ministère des Affaires municipales (voir tableaux ci-dessus), un bon nombre des actuelles villes de l'île de Montréal verraient leur taux de taxation résidentielle diminuer après une fusion, même dans le cas où le regroupement n'entraînerait pas d'économies d'échelle. Les baisses les plus spectaculaires seraient enregistrées à Montréal-Ouest, Montréal-Nord, Hampstead et Verdun. En revanche, les hausses les plus importantes toucheraient Westmount, Baie-d'Urfé, Senneville et Pointe-Claire. Sur la Rive-Sud, la fusion entraînerait des baisses du taux de taxation à LeMoyne, Saint-Hubert, Greenfield Park, Brossard et Longueuil. Saint-Bruno, Boucherville et Saint-Lambert seraient plus taxées. Les données ci-haut intègrent des baisses de taxes que pourrait provoquer le pacte fiscal signé récemment. En mettant les choses au mieux — avec des économies d'échelle de 5% —, les baisses de taxes seraient encore plus importantes.

Portes ouvertes !

Maintenant deux supermagasins Macintosh, Laval et Montréal.

Apple Studio Display 17" M6221ZM/B

519.95 \$

PowerMac G4 400 Mhz M7641LL/A

1798.00 \$

PowerMac G4 450 Mhz M7628LL/A

2158.00 \$

Nous engageons: receptionniste, techniciens et vendeurs.

Brancher les familles sur Internet

Revendeur agréé Centre de Service Autorisé

FUSIONS MUNICIPALES

Ces villes qu'on enterre

Pas question de reculer

Baie-d'Urfé à la vie à la mort

Cois bleus et blancs menacent de passer aux rouges

Longueuil, un choix historique judicieux

Saint-Bruno joue le tout pour le tout

Bourque invite les maires à se rallier

À boulets rouges sur le projet de Harel

« Nous allons nous battre »

- pages E1 à E4

B. Mac

le magasin

Tout Apple, une seule passion.

Montréal • 5580 Paré Laval • 2600c Daniel Johnson

Revendeur par excellence mondial 2000

(514) 738-9955 • 1 800 305-7986

QUÉBEC

L'Office de la langue française perdra de ses compétences

Un travailleur qui s'estime lésé parce qu'on exige de lui la connaissance d'une autre langue que le français devra s'en plaindre au Commissaire du travail, prévoit le projet de loi 171

DENIS LESSARD

QUÉBEC — L'Office de la langue française ne pourra plus recevoir les plaintes des employés qui s'estiment lésés parce qu'on exige d'eux la connaissance d'une autre langue que le français. Cette responsabilité sera confiée au Commissaire du travail quand sera adopté le projet de loi 171 qui vient d'être déposé à l'Assemblée nationale.

La présidente de l'Office de la langue, Nicole René, avoue être partagée devant cette décision. La compétence de l'Office sur cette question avait été contestée avec succès en cour l'automne dernier et Québec n'avait pas cru bon d'en appeler.

Depuis qu'un juge avait estimé que les membres de l'Office, nommés par Québec, n'avaient pas l'indépendance requise pour trancher ces questions, 41 plaintes étaient restées en plan dans les cartons de l'Office qui n'avait plus le droit de les entendre.

Toutefois, dans le projet de loi 171, une disposition répond aux recommandations de l'Office. Ainsi, un employé qui obtient gain de cause (après avoir été privé d'un emploi ou d'une promotion parce qu'on exigeait de lui une maîtrise trop importante de l'anglais) n'avait aucun espoir d'obtenir réparation ou compensation. Or, le projet de loi prévoit que l'arbitre aura le pouvoir d'imposer à l'em-

ployeur une compensation pour l'employé.

Membre de l'OLF, Fernand Daoust regrette plus ouvertement les choix du gouvernement Bouchard, bien qu'il soit heureux qu'on ait réglé la « lacune » de l'absence de compensation. L'ancien secrétaire de la FTQ déplore que l'OLF soit dépouillé du rôle de quasi-tribunal qu'il jouait depuis 23 ans. Selon lui, la jurisprudence et la cohésion des décisions antérieures risquent d'être vite oubliées, « il y a là une cassure, une rupture qui m'inquiète beaucoup ».

L'OLF était toujours parvenu à déjudiciariser ces causes. Les travailleurs arrivaient souvent seuls pour expliquer leur problème. De-

vant un arbitre, ils devront se faire accompagner d'un conseiller juridique, craint M. Daoust.

L'application de l'article 46 de la Charte de la langue posait des problèmes depuis longtemps. On croyait à l'origine protéger les petits salariés non syndiqués des obligations excessives des employeurs, mais on s'est rendu compte rapidement que l'essentiel des plaintes provenait du secteur public, surtout des employés du réseau de la santé, qui contestaient l'exigence de l'anglais pour occuper certains postes. Sur les 41 plaintes restées en plan à l'Office de la langue, 12 seulement provenaient du secteur privé, de relever Mme René. « Peut-être que si cela

relève du Commissaire du travail, des gens auront davantage tendance à déposer des plaintes que si cela relève de l'Office », convient-elle.

Le projet de loi conserve à l'OLF un rôle de médiation, une voie possible mais non obligatoire, pour résoudre un différend avant qu'un arbitre en soit saisi.

« Cette médiation risque d'être un leurre. Si un employeur veut mettre de côté la médiation, il n'a qu'à utiliser des mesures dilatoires pour écarter l'Office », craint M. Daoust. Il juge « terriblement court » le délai de 30 jours prévu pour l'étape de la médiation. Il aurait fallu le doubler ou le tripler même, estime-t-il.

| ÉTATS GÉNÉRAUX |

Le bilinguisme institutionnel, un passage vers l'abattoir

LIA LEVESQUE
Presse Canadienne

SEPT-ÎLES — Le bilinguisme institutionnel au Québec constituerait « un stade de passage vers l'abattoir » et « l'extinction à petit feu du français ».

C'est un auteur et retraité de l'éducation, M. Viateur Beaupré, qui est venu le dire à la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française, jeudi à Sept-Îles.

Agissant comme une sorte de vieux sage, l'homme a manié l'humour pour faire passage son message : un plaidoyer en faveur de

l'indépendance du Québec et de l'essor de la langue française.

« Le Québec deviendra un État francophone souverain quand les francophones du Québec le décideront », a-t-il lancé, tentant de secouer ses pairs.

En réponse aux questions des commissaires, il a précisé que ce Québec souverain, il le voulait francophone, tout en étant respectueux des peuples anglophone et amérindien, qui ont aussi fondé ce pays. « Tous les pays comportent de nombreuses ethnies, mais dans tous ces pays souverains, il y a une langue claire et affirmée. »

M. Beaupré a invité les Québécois à être fiers de leur langue plu-

tôt qu'à la parler mollement. Ainsi, il tisse un lien entre la rigueur linguistique et la rigueur de la pensée. « Chaque citoyen québécois est responsable de la langue des Québécois. Si un humain baragouine en pensée, s'il parle et écrit en baragouin, il baragouinera son travail, n'importe lequel. »

Langues amérindiennes

Avant M. Beaupré, les commissaires ont pu entendre l'avocat de Sept-Îles le plus célèbre au Québec : M^{re} Robert Lemieux, celui-là même qui défendit les felquistes dans les années soixante-dix.

Me Lemieux a plaidé pour le respect de la langue montagnaise, une

langue encore bien vivante dans la région de Sept-Îles, grâce à la présence d'une forte communauté amérindienne.

Le commissaire Stanley Péan a lui-même souligné que 8000 des 10 000 Montagnais parlaient encore leur langue maternelle. Et M^{re} Lemieux a cité la radio en montagnais et le fait qu'il se déroule chaque jour des procès en montagnais dans la région.

Le président de la commission Gerald Larose a rappelé que de toutes les langues amérindiennes qui existent au Canada, « celles qui sont les plus parlées sont au Québec ».

Si la question des langues amé-

rindiennes a été soulevée à Sept-Îles, celle des langues régionales l'avait été aux Îles-de-la-Madeleine, où des citoyens avaient demandé à la commission de tout faire pour préserver le patrimoine linguistique régional.

Jusqu'ici, il a beaucoup été question de la qualité du français parlé et écrit au Québec, de la qualité de l'enseignement du français langue maternelle et de la qualité de l'enseignement de l'anglais langue seconde.

La commission poursuivra ses audiences régionales la semaine prochaine, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, dans le Nord du Québec et en Abitibi-Témiscamingue.

Détendez-vous...
découvrez une nouvelle façon d'acheter
les meubles et
les gros appareils ménagers



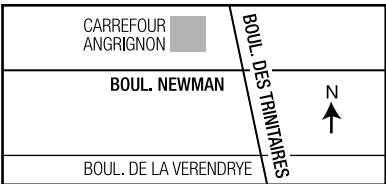
Grande ouverture!

Vous êtes invités à visiter notre nouveau magasin de meubles et d'électroménagers Sears de LaSalle, le samedi 18 novembre!

Durant notre grande célébration d'ouverture, tous les meubles[†] et ensembles matelas-sommier sont en solde ou à prix spécial. De plus, ÉPARGNEZ 13%** sur tous les meubles[†], ensembles matelas-sommier et gros appareils ménagers Kenmore^{MD} à prix ordinaires et, avec la carte Sears, ne payez pas avant janvier 2002* pour tous les meubles[†], ensembles matelas-sommier et gros appareils ménagers. Alors, détendez-vous!

Offre "Tout est en solde" pour les meubles et ensembles matelas-sommier en vigueur jusqu'au dimanche 26 novembre 2000

LaSalle
Magasin de meubles et d'électroménagers Sears



7101 BOULEVARD NEWMAN, LASALLE,
QUÉBEC, N° DE TÉLÉPHONE: (514) 365-5070

tout pour la maison.
meubles
coordonnés

SEARS
magasin de meubles
et d'électroménagers

Centre Multimarkets™
Le plus grand choix
d'électroménagers au Canada

*Offre "Pas de paiement": pas de paiement avant janvier 2002, sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears seulement. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 26 novembre 2000. Renseignez-vous. **Offre ÉPARGNEZ 13%: Sears déduira du prix de l'article le montant équivalant à celui qui sera payé pour la TPS et la TVQ, ce qui signifie que le montant total de l'achat, toutes taxes comprises, ne dépassera pas le prix de l'article. La déduction équivalant au montant des taxes ne s'applique pas aux achats faits dans le cadre de toute exonération de taxes. À l'exclusion des frais de contrat d'entretien, de livraison ou d'installation. Offre pour les gros appareils ménagers: se termine le dimanche 19 novembre 2000. Offre sur les meubles et ensembles matelas-sommier: se termine le dimanche 26 novembre 2000. Les deux offres: s'appliquent à la marchandise spécifiée ci-dessus du magasin de meubles et d'électroménagers Sears de LaSalle. À l'exclusion des achats par catalogue.

†R/01 Meubles; sauf les meubles pour bébés



Photo ANDRÉ FORGET, La Presse®
Le projet de loi 163 prévoit que les taxis devront être plus propres, plus sûrs et que leurs chauffeurs devront fournir de meilleurs services.

Projet de loi pour améliorer le service de taxi

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Les taxis de Montréal – comme ceux de l’ensemble du Québec – devraient être plus propres, plus sûrs et leurs chauffeurs offrir de meilleurs services, une fois adopté le projet de loi 163 que vient de déposer le ministre des Transports, Guy Chevrette à l’Assemblée nationale.

Par cette loi, Québec se donne le droit d’édicter des normes quant aux automobiles utilisées (par exemple décider qu’un véhicule doit être mis au rancart après un certain nombre d’années). Ces critères devront, au préalable, faire l’objet d’un consensus au sein de l’industrie du taxi, explique-t-on

au cabinet du ministre Chevrette.

Le projet de loi prévoit surtout la mise en place d’une « association professionnelle des chauffeurs de taxis », qui regrouperait propriétaires et chauffeurs, et remplacerait d’un trait de plume les 57 « Lignes de taxi » qui existent actuellement à travers le Québec.

L’association offrirait des services à ses membres, permettant par exemple la mise en commun des achats, mais elle n’aurait rien à voir avec un syndicat, explique-t-on au cabinet de M. Chevrette.

Surtout, cette association serait susceptible de se doter d’un code d’éthique pour encadrer la sécurité et la qualité des services. L’association pourrait aussi offrir des formations spécialisées aux chauffeurs. Par exemple, le transport adapté représente un marché florissant, mais il exige des chauffeurs des connaissances particulières. Par ailleurs, le gouvernement a levé le moratoire sur la délivrance des nouveaux per-

mis de taxi pour combler des pénuries dans certaines régions. On pense à l’émission de permis spécifiques pour le transport adapté. Pas question d’ouvrir la vanne à Montréal où on trouve déjà trop de « pockets numbers » (permis de travail) — 9000 chauffeurs et 4400 véhicules.

Mais le président de la Ligue de taxi de Montréal, Fares Bou Malhab, voit les choses d’un tout autre oeil. La nouvelle association que souhaite Québec « n’est qu’un cadeau aux syndicats », dit-il.

La FTQ n’était pas parvenue à syndiquer les chauffeurs l’an dernier, elle compte au moins vendre ses services à la nouvelle organisation, dénonce M. Bou Malhab. Le plan de Québec est, selon lui, contraire à la démocratie. « J’ai été élu l’an dernier à une assemblée où 1000 personnes étaient présentes, 800 ont voté pour moi, pourquoi cela ne compterait-il plus ? » lance-t-il.

Le MEQ favorable à la vérification des antécédents judiciaires

Cette mesure s’appliquerait aux personnes qui convoitent des postes dans les écoles

MARC THIBODEAU

Le ministère de l’Éducation du Québec se dit favorable à la vérification des antécédents judiciaires des personnes qui convoitent des postes dans les écoles de la province.

La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), qui souhaite rendre systématique le recours à de telles vérifications avant toute embauche, a transmis cet été à ses membres un document juridique dans lequel elle précise les balises juridiques à suivre pour ne pas enfreindre les droits des personnes considérées.

Alain Leclerc, porte-parole du ministre de l’Éducation, François Legault, a prévenu hier que les commissions scolaires doivent agir avec circonspection en se limitant aux antécédents qui sont pertinents relativement au poste convoité.

« Il faut trouver un équilibre entre le respect de la vie privée des personnes concernées et l’intérêt pour l’employeur de s’assurer de la sécurité des enfants », note M. Leclerc.

Le contentieux du ministère se penche actuellement sur la question et pourrait éventuellement recommander des modifications au cadre législatif s’il appert que les commissions scolaires ne peuvent, dans le contexte actuel, procéder efficacement à de telles vérifications. « Pour l’heure, nous n’avons cependant aucune indication qu’il y a un problème », dit-il.

La FCSQ presse par ailleurs les commissions scolaires d’inclure dans leurs contrats avec les transporteurs une clause visant à assurer la probité des chauffeurs d’autobus. Elle souhaite de plus que le ministère des Transports impose la règle du « zéro alcool » dans ce domaine tout en améliorant les méthodes de dépistage des chauffeurs intoxiqués.

Concrètement, une telle mesure

signifierait que l’alcoolémie des conducteurs devrait être systématiquement de zéro lorsqu’ils s’installent au volant de leur véhicule.

Selon Denis Pouliot, porte-parole de la FCSQ, il s’agit essentiellement d’une mesure préventive puisque les cas problématiques sont « peu fréquents ». Et les transporteurs, qui ont tout intérêt à demeurer en bons termes avec les commissions scolaires, agissent normalement avec diligence.

Un tel cas est survenu cet été à Saint-Aubert, près de Montmagny, où un chauffeur d’autobus ivre qui avait omis de déposer un élève de maternelle au grand dam de la mère qui l’attendait a été arrêté par la Sûreté du Québec.

Le régisseur du transport scolaire à la commission scolaire de la Côte-du-Sud, Guy Laroche, a précisé que le conducteur, âgé d’une soixantaine d’années, avait perdu son emploi et « ne travaillerait sans doute plus jamais ». Selon lui, le transporteur a pu agir rapidement puisqu’il faisait signer à chacun de ses employés un document prévoyant leur renvoi en cas d’intoxication.

Jeanne-Paule Berger, directrice générale de la commission scolaire des

Phares, qui est à l’origine de la demande de la FCSQ quant à la règle du « zéro alcool », estime qu’il s’agit d’une mesure « élémentaire » pour assurer la sécurité des enfants. Elle souhaite par ailleurs, toujours par soucis de prévention, que les contrôles routiers soient plus fréquents.

Édith Rochette, porte-parole du ministre des Transports, Guy Chevrette, a indiqué hier que le gouvernement attendait actuellement des recommandations de la Société de l’assurance automobile du Québec sur la question de l’alcool au volant en vue de produire un plan d’action sur la question.

L’idée d’imposer la règle de « zéro alcool » pour les conducteurs de véhicules lourds, qui pourrait inclure les véhicules scolaires, est l’une des idées à l’étude, dit-elle. « On verra ce que dira le plan », note Mme Rochette.

Les professeurs de l’UQ réclament une révision des conditions des cadres supérieurs

MARC THIBODEAU

LES PROFESSEURS du réseau de l’Université du Québec pressent l’institution de réviser « en profondeur » le protocole régissant les conditions de travail des cadres supérieurs de manière à favoriser « la transparence, le sens commun et l’équité ».

Dans une lettre transmise au président de l’UQ, Pierre Lucier, en juin dernier, sept syndicats de professeurs soulignent de concert qu’un certain nombre de cas récents touchant des cadres supérieurs ont « terni » l’image du réseau et justifient une telle révision.

La démarche des professeurs découle plus particulièrement du versement d’une indemnité de départ de près de 300 000 \$ à un vice-recteur de l’Université du Québec à Montréal (UQAM), Alain Dufour, qui avait suscité l’ire du ministre de l’Éducation, François Legault.

Dans leur lettre, les professeurs déclarent notamment que les indemnités de départ des cadres supérieurs doivent prendre en compte « la relative précarité du financement universitaire ». Ils demandent par ailleurs que le salaire des cadres soit directement lié à la fonction qu’ils occupent, de manière à éviter des dépenses injustifiées en cas de « réaffectation ».

« À l’UQAM, nous avons obtenu que les cadres qui redeviennent professeurs ne puissent conserver leur salaire de cadre. L’UQ devrait imposer le même principe lorsqu’il y a rétrogradation », explique le président du syndicat des professeurs de l’établissement, Marc Lagana. Il s’indigne du fait que M. Lucier, dans une réponse transmise en septembre, trois mois après l’intervention écrite des professeurs, se

contente de « prendre note » des questions et des pistes de solution soulevées. « Son attitude en dit long sur les relations entre les syndicats et l’administration centrale de l’UQ. On peut même se demander à quoi sert cette administration », déclare M. Lagana.

Le porte-parole de l’UQ, Serge Cabana, a indiqué hier que l’institution avait entrepris de réévaluer ses politiques de gestion des cadres supérieurs en collaboration avec les « instances concernées ». Il n’est pas exclu, dit-il, qu’une rencontre soit éventuellement tenue avec les professeurs, même si aucune décision en ce sens n’a encore été prise.

La démarche de révision en cours découle d’une demande expresse du ministre de l’Éducation, François Legault. Après avoir tenté en vain de faire résilier l’entente relative à M. Dufour, il avait écrit à M. Lucier pour lui demander de procéder à une révision générale des politiques en vigueur.

Dans une lettre transmise au ministre à la fin du mois de juillet, M. Lucier rétorque que le cas évoqué ne découle pas de l’application d’une politique générale, mais d’une entente « ad hoc » que la direction de l’UQAM « a jugé conforme aux exigences de l’équité et à l’intérêt institutionnel ». « Elle peut sûrement en rendre compte elle-même », indique-t-il.

Le président de l’UQ ajoute que la révision réclamée par le ministre exige du temps puisqu’elle renvoie « à des paramètres assez complexes » qui ont trait, notamment, à la gestion du lien d’emploi et de la permanence. L’UQ, promettait-il alors, « fera diligence » pour conclure l’exercice, qui se poursuit actuellement. « C’est une question fort complexe », insiste M. Cabana.

LE TRENTX ET UN®

LE PULL **col roulé**
LAINE D'AGNEAU

39⁹⁵

Le col roulé est un **essentiel mode** de la saison. À prix exceptionnel, en exclusivité au 31, le style plus près du corps à choisir en noir, gris, écarlate, paprika, jaune.

P.m.g.tg. Rég. 65.00*

Pantalon coton brossé 49.95

la maison **simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

2908795

*LE PRIX RÉGULIER S'ADDIT À LA TAXE DE 15% ET À LA TAXE DE 5% SUR LE PRIX RÉGULIER. LE PRIX RÉGULIER EST INDICÉ EN HAUT À DROITE DE CHAQUE ARTICLE. LE PRIX RÉGULIER EST INDICÉ EN HAUT À DROITE DE CHAQUE ARTICLE. LE PRIX RÉGULIER EST INDICÉ EN HAUT À DROITE DE CHAQUE ARTICLE.

PENDANT CE TEMPS...

Huit nouvelles prisons

L'ENGAGEMENT pris par le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, de rendre beaucoup plus difficiles les libérations conditionnelles, coûterait environ 750 millions au Trésor canadien. C'est la somme estimée par le Service correctionnel du Canada. Moins de libérations se traduirait par le besoin d'obtenir 2500 places supplémentaires dans les prisons canadiennes. En réalité, cela nécessiterait la construction de huit nouvelles prisons dont une pour les femmes. À cette somme, on doit ajouter des coûts annuels d'exploitation de 125 millions, a fait savoir un porte-parole de l'organisme à un quotidien de l'Ouest. Ces coûts auraient été calculés bien avant le déclenchement des élections, a-t-il ajouté.

Dehors, les pancartes

LA VILLE de Kamloops, en Colombie-Britannique, a sommé les partis politiques qui avaient planté de grands panneaux sur les terrains municipaux de les retirer. Depuis 1990, un règlement municipal interdit de telles pratiques, a rappelé un représentant de la municipalité au quotidien *Kamloops Daily News*. Les panneaux se trouvant sur les terre-pleins, dans les parcs, sur tous les terrains aménagés et les plate-bandes doivent être retirés illico sinon les policiers s'en chargeront.

Les vignes de l'unité

MICHAEL SMITH est un journaliste du quotidien *The Province* de Vancouver. Durant la campagne électorale, il sillonne les routes de l'Ouest canadien à la recherche d'histoires électorales. Il a déniché une perle dans la vallée de l'Okanagan où il a rencontré Julien Gauthier et Johanne Bouchard, deux jeunes Québécois qui sont tombés amoureux, l'un de l'autre, mais aussi des vignes et du Canada. « Comment jeter un pont entre les deux solitudes du Canada ? » demande le journaliste. La réponse pour Julien et Johanne tient dans un sol riche entre leurs mains, un bon vin dans leur verre et la beauté automnale de la vallée. Tous deux, autrefois souverainistes, sont de retour dans le camp fédéraliste. Mais en gardant à l'esprit l'idée d'un Québec fort.

Encore la résonance

LE PREMIER ministre de l'Alberta, Ralph Klein, a indiqué que son gouvernement entendait examiner les moyens mis à sa disposition pour éviter à l'avenir que des patients escamotent la liste d'attente pour subir un examen d'imagerie par résonance magnétique (IRM). Comme le Québec, l'Alberta a été montrée du doigt par le premier ministre Jean Chrétien plus tôt cette semaine, car elle ferme les yeux sur le fait que des individus paient de leur poche des examens d'IRM pour éviter les listes d'attente, souvent longues de plusieurs mois.

La santé à Calgary

UN SONDAGE non scientifique mené à partir d'entrevues avec les cinq principaux candidats du comté Calgary Sud-Est indique que la santé est la préoccupation première des électeurs de cette circonscription. Le quotidien *Calgary Herald* a tour à tour interviewé les candidats du Parti libéral, de l'Alliance canadienne, du Parti conservateur, du NPD et du Parti vert. Ils affirment que la question de la santé est celle qui revient le plus souvent dans l'esprit des électeurs lorsqu'ils font du porte-à-porte. Le candidat du Parti vert, James Stephen Kohut, affirme que 16 000 Canadiens meurent chaque année en raison de la pollution de l'air. « Si on réduit la pollution, cela permettrait d'économiser entre 1 et 7 milliards par année en soins de santé. Autant d'argent qui pourrait être réinvesti dans les programmes sociaux ou en réduction de taxes », affirme-t-il.

André Duchesne

LES CHEFS AUJOURD'HUI

> Le premier ministre, Jean Chrétien, fait campagne à Vancouver. Si la Colombie-Britannique est alliante, Vancouver est plutôt libérale, et M. Chrétien espère contribuer à ce qu'il en soit toujours ainsi au lendemain du 27 novembre.

> Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, passe toute la journée en Gaspésie. Le Bloc aimerait bien conserver le comté de Bonaventure-Gaspé-Îles-de-la-Madeleine-Pabok, où les libéraux ont envoyé un candidat vedette, Georges Farrah.

> Le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, participe à deux assemblées publiques, à Brandon, au Manitoba, et à London, en Ontario.

> Le chef du Parti conservateur, Joe Clark, fait campagne en Ontario.

> Le chef du NPD, Alexa McDonough, est à Winnipeg.

'Affaire deAuberge Grand-Mère

« Conflit d'intérêts », dit Duceppe

MARTIN PELCHAT

MATANE — Jean Chrétien s'est carrément placé en situation de conflit d'intérêts dans l'affaire de l'Auberge Grand-Mère, accuse Gilles Duceppe, qui juge « plus nécessaire que jamais » une commission royale d'enquête sur différents cas relevant selon lui de l'ingérence politique.

En campagne en Gaspésie, le chef du Bloc a d'abord parlé d'« apparence de conflit d'intérêts » en commentant l'intervention directe du premier ministre auprès du président de la Banque de développement du Canada. « C'est un conflit d'intérêts », a-t-il renchéri quelques minutes plus tard.

« Ça prend une enquête indépendante sur tous les cas d'ingérence politique qui affligent ce gouvernement, a ajouté M. Duceppe. On ne peut plus se fier à la parole de cet homme. Je pense qu'il a dépassé les bornes. Il disait qu'il ne l'avait pas appelé. Là, tout d'un coup, parce qu'il sait que l'évidence est là, il l'a appelé. »

Le quotidien *The National Post* a révélé hier que M. Chrétien avait appelé à quelques reprises le président de la BDC, en 1996 et 1997, afin que l'institution prête 615 000 \$ à une auberge au bord de la faillite. L'établissement appartenait à Yvon Duhaime, qui l'avait acquis de M. Chrétien et ses associés en 1993. Le prêt a finalement été accordé même si la directrice de la succursale de Trois-Rivières de la banque le jugeait trop risqué.

Le premier ministre ne peut se défendre en affirmant que c'est en temps que député de Saint-Maurice qu'il est intervenu, lance le chef du Bloc. « Le député de Saint-Maurice aurait appelé la directrice régionale. C'est ça qu'un député fait. »

Les miettes

Le leader du Bloc s'en est par ail-

leurs pris à la candidate libérale dans Kamouraska-Rivière-du-Loup-Témiscouata-Les Basques, Hélène Ouellet, qui a eu une façon bien à elle, en entrevue à la radio, de vanter les mérites d'un vote pour le Parti libéral. « Il faut bien savoir que le parti va commencer par répondre à ses gens, et après cela, s'il en reste des miettes, ils (sic) vont aller aux autres », a-t-elle dit.

« Ça va de pire en pire, l'attitude de ses candidats et de ses députés, répond le chef du Bloc. Les candidats doivent prendre exemple sur leur chef, hein ? »

M. Duceppe était moins prompt, hier matin, à commenter d'autres déclarations, celles du vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry, qui n'y avait pas été de main morte, la veille, lors d'un ralliement du bloc dans Bellechasse, en ridiculisant le chef du PLC. Il faut « détester » le Québec et le Canada pour voter pour Jean Chrétien, avait dit M. Landry.

« Je n'ai pas aimé cette figure de style », a fini par avouer M. Duceppe. Mais sur le fond, a-t-il en substance expliqué, le chef du Bloc s'est montré plutôt d'accord avec le ministre des Finances à propos de Jean Chrétien. « Les gens qui votent pour lui supporteraient les mesures qu'il a prises contre le Québec pendant toute sa carrière », juge M. Duceppe, en évoquant entre autres l'échec de Meech.

Le Bloc avait choisi hier matin le village de Saint-Cyprien, où règne le plein emploi (seulement 4 % de chômage), pour présenter ses propositions pour le développement régional, qui font une priorité de l'amélioration des moyens de transport. Le Bloc propose aussi des crédits d'impôts pour les régions éloignées. « Les Gaspésiens envoient 142 millions d'impôts à Ottawa mais ne reçoivent pourtant qu'un pour cent des investissements », affirme Gilles Duceppe.

« Un abus de pouvoir », soutient Day

VINCENT MARISSAL

EDMONTON — Les Canadiens auront l'occasion le 27 novembre de juger les « abus de pouvoir » de Jean Chrétien en faveur des amis de son comté, affirme le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day.

Combatif malgré des résultats décevants des nouveaux sondages, M. Day est reparti en guerre hier contre les subventions fédérales dans le comté de Saint-Maurice. Un nouveau développement, publié hier par un journal torontois, révèle que le premier ministre a appelé plusieurs fois le président de la Banque de développement du Canada (l'agence de financement du gouvernement) pour l'inciter à accorder un prêt à un de ses amis, aubergiste à Grand-Mère.

La Banque de développement du Canada a effectivement prêté 615 000 \$ à Yvon Duhaime, qui avait acheté l'auberge d'un groupe de propriétaires dont faisait partie M. Chrétien.

Le premier ministre a toujours nié tout favoritisme dans cette affaire, alléguant que toutes les transactions impliquant son argent ou ses propriétés ont été mises en fiducie quand il a pris le pouvoir en 1993. En outre, le bureau de M. Chrétien a toujours nié quelque intervention que ce soit de la part du premier ministre.

Il s'avère qu'il y a bel et bien eu intervention du premier ministre et Stockwell Day n'allait pas manquer une si belle occasion, lui qui cherche, à dix jours des élections, un levier pour remonter dans les sondages.

Le chef allianciste n'exigera pas qu'une sixième enquête de la GRC soit ouverte dans le comté du premier ministre, mais il croit que les électeurs sauront juger les événements à leur juste valeur.

« Ce n'est pas à moi de décider (d'une autre enquête), mais il y a



photo PC

C'était le 13 mars 1998. Jean Chrétien inaugurait l'agrandissement de l'Auberge Grand-Mère en compagnie de son épouse, Aline, et du propriétaire, Yvon Duhaime.

Pour comprendre le dossier

ALEXANDRE SIROIS

Jean Chrétien a admis hier qu'il était intervenu auprès de l'ancien président de la Banque de développement du Canada (BDC), François Beaudoin, afin d'encourager la Banque à accorder un prêt à l'Auberge Grand-Mère. Voici pourquoi et comment les liens entre M. Chrétien et l'auberge en question ont refait surface cette semaine.

Q Pourquoi l'Auberge Grand-Mère est-elle au centre d'une controverse depuis plusieurs mois ?

R Le premier ministre Jean Chrétien a fait l'acquisition de l'Auberge Grand-Mère, avec deux associés, à la fin des années 1980. L'établissement a par la suite été vendu à l'homme d'affaires Yvon Duhaime, qui a obtenu l'aide d'Ottawa au cours des dernières années afin d'agrandir l'auberge.

En 1997, le ministère fédéral du

Développement des ressources humaines a octroyé à M. Duhaime une subvention de 164 000 \$ du Fonds transitoire de création d'emplois. La même année, la BDC a accordé un prêt de 615 000 \$ à l'entrepreneur, qui a également obtenu 50 000 \$ du Fonds régional de développement.

Depuis le tout début de l'année 1999, les partis d'opposition à la Chambre des communes ont allégué que M. Chrétien était en conflit d'intérêts dans ce dossier et que c'est grâce à son influence que M. Duhaime aurait eu droit à l'aide d'Ottawa.

Q Qui a relancé la polémique ?

R C'est l'ancien président de la BDC, François Beaudoin, qui a remis l'affaire sur le tapis. En début de semaine, il s'est adressé aux tribunaux afin de réclamer les avantages qu'on lui avait promis dans une généreuse entente de cessation d'emploi à l'automne 1999, mais dont il a été privé quelques mois plus tard.

Or, dans la poursuite qu'il a déposée en Cour supérieure, l'ex-président affirme que peu de temps avant son départ, ses fonctions ont été « significativement réduites » parce qu'il a suggéré que la BDC

rappelle le prêt de 615 000 \$ accordé pour l'Auberge Grand-Mère. Il explique qu'il « s'est senti victime d'un congédiement déguisé ».

Q Pourquoi M. Chrétien a-t-il fait son mea-culpa hier ?

R Le quotidien torontois *National Post* alléguait hier, preuves à l'appui, que M. Chrétien a téléphoné à l'ancien président de la BDC plusieurs fois, entre avril 1996 et février 1997, pour l'encourager à soutenir financièrement l'Auberge Grand-Mère. M. Chrétien, qui a maintenant mardi qu'il n'avait rien à voir dans la démission de M. Beaudoin, a confirmé hier qu'il est entré en contact avec l'ancien président, et qu'il l'a même reçu chez lui. Il a toutefois affirmé qu'il n'a fait que son travail habituel de député.

Q Quelles questions subsiste-t-il ?

R Des mémos obtenus par certains médias, dont *La Presse*, laissent perplexe. Par exemple, la directrice de la succursale de la BDC à Trois-Rivières, France Bergeron, indique dans un mémo à propos de l'agrandissement de l'Auberge Grand-Mère que si « les

maintenant cinq enquêtes dans le comté de Jean Chrétien, a-t-il commenté hier matin à Vancouver. C'est bizarre, parce que le bureau du premier ministre a affirmé il y un an n'avoir rien fait (dans ce dossier) et M. Chrétien a fait des appels. C'est un autre exemple d'abus de pouvoir et je pense que les citoyens décideront le 27 novembre s'il y a une raison de continuer à donner leur appui. »

Rappelant la faible majorité de 1602 voix de Jean Chrétien en 1997 dans Saint-Maurice, Stockwell Day, a laissé entendre que son rival libéral aurait utilisé son pouvoir ou le pouvoir de ses fonctions à des fins personnelles ou électoralistes.

« Les gens devront décider s'il s'agit d'un député qui essaye d'obtenir de l'attention pour des mesures appropriées ou inappropriées, s'il essaye d'augmenter ses chances d'être élu », a-t-il avancé.

Stockwell Day, sans jamais porter d'accusation directe, suggère en outre que la transaction, en plus d'aider un ami du premier ministre, a bien servi ses intérêts.

« Le premier ministre et ses amis, a-t-il longuement expliqué, ont vendu une propriété à un individu qui n'arrivait apparemment pas à obtenir un prêt et qui a frôlé la faillite pour ensuite bénéficier du fait que le premier ministre appelle la banque plusieurs fois, apparemment en mettant de la pression. Je pense que c'est plus qu'une erreur de jugement. »

Ne négligeant aucun détail de cette affaire, le chef de l'Alliance canadienne a même rappelé le passé de l'aubergiste Yvon Duhaime, question d'entretenir le doute sur l'intégrité des gens impliqués.

« Selon le rapport, a dit M. Day, l'individu en question avait un casier judiciaire, notamment pour menace de mort, assaut, conduite en état d'ébriété et délit fiscal, ce qu'il n'a pas déclaré, comme il aurait dû le faire. Les Canadiens devront décider s'il est normal qu'il aille au bâton pour vous, pour obtenir un prêt afin de lui acheter une propriété. Voilà les faits. Aux Canadiens de décider. »

Continuant à attirer les foules partout où il passe — 500 personnes hier matin à un déjeuner en banlieue de Vancouver, autour de 1000 la veille au centre-ville de Vancouver — Stockwell Day en a remis hier soir à Edmonton, au grand plaisir de son ancien patron, Ralph Klein, premier ministre de l'Alberta.

De passage à Vancouver, d'où il est parti en après-midi pour Edmonton, Stockwell Day a présenté les grandes lignes de sa politique d'immigration, dont la principale mesure est l'expulsion dans les 90 jours des « faux » demandeurs de statut de réfugiés.

Devant les grandes vitrines de l'aéroport de Vancouver, M. Day a voulu illustrer l'arrivée massive de réfugiés illégitimes au Canada et la prolifération des réseaux de passeurs illégaux.

« Il y a trop de faux réfugiés au Canada et pas assez de vrais réfugiés, nous devons restaurer le système et les contrôles afin de favoriser l'arrivée par la grande porte plutôt que les entrées par les portes de derrière », a-t-il lancé.

chances de succès de ce projet sont relativement acceptables, le risque global pour la BDC est très élevé » et que « la structure de financement recommandée ne rencontre pas les politiques et critères normaux de la Banque ».

Q Comment réagit la Banque de développement du Canada ?

R La BDC soutient que M. Beaudoin « n'a pas été victime d'un congédiement déguisé », et qu'il aurait démissionné « plutôt que de rendre compte au conseil d'administration de certains agissements qui avaient fait l'objet d'une enquête du Vérificateur général concernant notamment les conditions relatives à ses contrats d'emploi de 1993 et 1998 ».

L'auteure du mémo de la BDC, France Bergeron, est aujourd'hui à la tête d'une succursale montréalaise de la banque. Elle n'a pas rappelé *La Presse* hier. Au département des affaires publiques de la BDC, Christiane Beaulieu a tenté de justifier la teneur du mémo de Mme Bergeron en expliquant que son employeur « prend plus de risques que les autres banques », tout en rappelant que les caisses populaires et le Fonds de solidarité sont aussi des créanciers de l'Auberge Grand-Mère.

Les libéraux se dirigent vers une majorité



À moins d’une imprévisible catastrophe, les libéraux se dirigent tout droit vers une majorité accrue au prochain Parlement. Malgré les tempêtes qui agitent la campagne de Jean Chrétien, les nouvelles du dernier sondage Ekos effectué pour le compte de *La Presse*, du *Toronto Star*, de Radio-Canada et de CBC sont plutôt mauvaises pour le chef de l’Alliance canadienne, Stockwell Day.

Globalement, les chiffres n’ont pratiquement pas bougé depuis le début de la campagne. Quelque 45 % des 2455 répondants voteront pour le Parti libéral, 26 % pour l’Alliance canadienne, 10 % pour le Parti conservateur, et 9 % pour le NPD. À l’échelle québécoise, les

données semblent elles aussi coulées dans le béton. Bloquistes et libéraux sont coude à coude : 43 % pour le PLC, 42 % pour le Bloc. Les autres partis se partagent des miettes : 6 % pour l’Alliance, 5 % pour les conservateurs et 3 % pour le NPD.

Les libéraux conservent donc une avance « quasi insurmontable » de 19 points sur l’adversaire allianciste, estime le sondeur d’Ekos, Frank Graves. En Ontario, Stockwell Day n’a pas fait de gains à la suite du débat, l’appui à son parti a même légèrement décliné, passant de 26 % à 24 %. Mais ce sondage met surtout en évidence la solidité du vote libéral. Une donnée résume la domination du parti de Jean Chrétien : par rapport au même stade de la campagne en 1997, les libéraux récoltent dix points de plus dans les sondages cette année.

Frank Graves prédit donc une Chambre des communes qui ressemblera, pour le nombre de sièges, à celle que Jean Chrétien a dissoute en octobre dernier, avec une majorité libérale légèrement accrue, à 170 sièges (contre 161 à la dissolution). Les libéraux domineraient les Provinces atlantiques, avec 25 sièges sur 32, et rassembleraient la quasi-totalité des sièges de l’Ontario. Le PLC obtiendrait peut-être

ÉVOLUTION DES INTENTIONS DE VOTE AU CANADA				
	Élections 02 juin 1997	EKOS 21 sept.-7 oct.	EKOS 23-26 oct.	EKOS 11-15 nov.
PARTI LIBÉRAL	38%	50%	47%	45%
ALLIANCE CANADIENNE	19%*	19%	28%	26%
BLOC QUÉBÉCOIS	11%	9%	9%	10%
PARTI CONSERVATEUR	19%	11%	8%	10%
NPD	11%	8%	7%	9%
AUTRES	2%	4%	1%	1%

* Alors le Parti réformiste.

quelques comtés de plus au Québec. L’Alliance dominerait l’Alberta, mais au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, les partis sont plus difficiles à faire, indique M. Graves. Le NPD et les conservateurs pourraient peut-être remporter quelques sièges dans l’Atlantique.

Grosso modo, l’Alliance canadienne de Stockwell Day ne fera pas mieux que le Reform de Preston Manning en 1997, croit M. Graves. Pourquoi ? Parce que dans l’ensemble, le vote se raffermirait (73 % des répondants se disent peu susceptibles de modifier leur choix contre 59 % dans le précédent sondage). Et lorsqu’on demande aux répondants qui hésitent encore quel serait leur deuxième choix, ils

optent bien davantage pour le Parti conservateur de Joe Clark que pour l’Alliance. Le parti de Stockwell Day se classe quatrième dans ces partis de second choix.

Day fait peur

Et surtout, le chef de l’Alliance fait peur aux électeurs. Près de la moitié (46 %) des répondants croient que Stockwell Day a un programme caché sur des enjeux controversés comme l’avortement, le contrôle des armes ou le système de santé à deux vitesses. Une majorité de répondants dans toutes les provinces — sauf en Alberta — estime que M. Day cache ses réelles intentions. Et pour toutes les questions qui préoccupent l’électorat canadien, notamment la santé et les

baisses d’impôts, Jean Chrétien est toujours perçu comme l’homme de confiance.

Près du tiers des répondants (32 %) font confiance à Jean Chrétien pour gérer efficacement le système de santé canadien, alors que seulement 17 % d’entre eux accordent leur confiance à Stockwell Day. Le même nombre choisissent la leader du NPD, Alexa McDonough et neuf pour cent préfèrent Joe Clark. Quatre répondants sur dix sont d’accord avec le chef libéral Jean Chrétien lorsqu’il affirme que son gouvernement n’avait pas le choix que d’effectuer des compressions dans la santé compte tenu de l’état déplorable des finances publiques. Près de 40 % des partisans de l’Alliance partagent d’ailleurs ce constat.

Sur les autres enjeux d’importance, Jean Chrétien recueille également la confiance de la majorité des répondants. 33 % des répondants lui font confiance pour diminuer les impôts, contre 30 % pour Stockwell Day. Même sur la question de l’intégrité du gouvernement, un enjeu délicat qui, encore hier, alimentait une manchette du *National Post*, Jean Chrétien surpasse Stockwell Day. M. Chrétien récolte l’appui de 27 % des répondants, contre 24 % pour M. Day.

Méthodologie

CE SONDAGE a été réalisé pour *La Presse*, le *Toronto Star*, Radio-Canada et CBC par la firme Ekos, d’Ottawa. Les données ont été pondérées en fonction de la région, du sexe et de l’âge des répondants afin que l’échantillon reflète la population canadienne.

La taille de l’échantillon est de 2455 participants. L’enquête a été réalisée entre le 11 et le 15 novembre 2000. Les résultats de ce sondage sont précis à plus ou moins 2 points de pourcentage, 19 fois sur 20. La marge d’erreur augmente lorsqu’on traite de sous-échantillons. Par exemple, l’échantillon du Québec, 804 répondants, est précis à plus ou moins 3,5 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

Il est à noter que le taux de refus et d’autres erreurs de mesure peuvent faire fluctuer à la hausse la marge d’erreur totale du sondage.

Pour obtenir une copie du rapport de sondage, on peut consulter le site Internet de la firme Ekos (www.ekos.com). On peut aussi en faire la demande à Sondage Élections 2000, La Presse, 7 rue Saint-Jacques, Montréal (Québec), H2Y 1K9. Il en coûtera 25 cents la page, soit environ 7\$, plus les frais d’expédition.



Stockwell Day



Jean Chrétien



Gilles Duceppe



Joe Clark



Alexa McDonough

SONDAGE

LES INTENTIONS DE VOTE PAR RÉGION						
	Québec	Colombie-Britannique	Alberta	Sask./Manitoba	Ontario	Maritimes
PARTI LIBÉRAL	43% (-)	33% (-4)	26% (-3)	32% (-13)	54% (-4)	52% (-1)
ALLIANCE CANADIENNE	6% (-5)	43% (-6)	58% (+1)	42% (+11)	24% (-2)	12% (-1)
BLOC QUÉBÉCOIS	42% (+2)	-	-	-	-	-
PARTI CONSERVATEUR	5% (+2)	6% (+1)	9% (-)	5% (-3)	12% (+2)	22% (+3)
NPD	3% (-)	15% (+7)	5% (-)	19% (+4)	8% (+2)	13% (-3)
AUTRES	1% (-)	3% (+1)	2% (+1)	1% (+1)	1% (+1)	1% (+1)

Q : Pour quel parti politique avez-vous l’intention de voter aux élections du 27 novembre ?
Même si votre idée n’est pas encore faite, pour quel parti politique seriez-vous tenté de voter aux élections du 27 novembre ?
() Variation depuis le sondage EKOS du 23 au 26 octobre 2000.

Bloc et PLC coude à coude au Québec

Cette égalité pourrait, paradoxalement, se traduire par un nombre accru de sièges pour les libéraux

LIBÉRAUX et bloquistes sont au coude à coude au Québec. Le Bloc domine le vote francophone, avec 12 points d’avance. Rien de nouveau sous le soleil. Mais ces chiffres pourraient paradoxalement se traduire par un nombre accru de sièges au Parti libéral du Québec en territoire québécois.

Difficile à croire ? C’est du moins ce qu’estiment les experts de la firme Ekos. C’est que les électeurs du Bloc, plus jeunes, plus désintéressés de la politique, iront moins voter, prévoit Frank Graves. Résultat : les bloquistes pourraient perdre quelques sièges au Québec au profit des libéraux, qui récoltent une parti du vote conservateur québécois.

Globalement, le Parti libéral recueille 43 % des intentions de vote, contre 42 % pour le Bloc québécois. L’Alliance canadienne obtient six pour cent, les conservateurs cinq pour cent et le NPD trois pour cent. Mais chez les francophones, le Bloc domine largement, avec 49 % d’appui, contre 37 % pour le parti de Jean Chrétien.

L’appui aux libéraux n’a cependant pas cessé de progresser depuis 1993, note Frank Graves. En 1993, les libéraux avaient obtenu 20 % des suffrages au Québec. En 1997, 26 %. Et ces derniers chiffres leur font faire un bond de 13 points, notamment parce qu’ils récoltent des appuis chez les conservateurs québécois. Mais, compte tenu de la concentration du vote francophone, les libéraux demeurent handicapés au Québec, car la stabilité du vote bloquiste est

QUEL EST LE CHEF LE MIEUX EN MESURE DE S’OCCUPER...					
	CHRÉTIEN	CLARK	DAY	DUCEPPE	MCDONOUGH
Des baisses d’impôt	33%	8%	30%	3%	4%
De rendre des comptes au public sur les dépenses du gouvernement	27%	13%	24%	5%	6%
De représenter les intérêts de ma province	31%	9%	22%	11%	6%
Des soins de santé	32%	9%	17%	5%	17%

Q : Pour chacune des questions suivantes, dites-moi quel chef de parti politique est le mieux en mesure de traiter de cette question.

exemplaire : seuls 14 % des électeurs bloquistes indiquent qu’ils pourraient changer d’avis d’ici le 27 novembre.

Le seul espoir des libéraux, c’est que les partisans bloquistes ne se rendent pas aux urnes. « Les bloquistes sont plus jeunes, gagnent un revenu moins élevé et sont moins scolarisés, ce qui laisse présager un taux d’abstention plus élevé le 27 novembre », souligne M. Graves. Les électeurs bloquistes sont aussi ceux qui s’intéressent le moins à la campagne électorale. Seul le quart d’entre eux indiquent suivre de très près la campagne, comparé à 38 % des partisans libéraux, 45 % des conservateurs et 49 % des alliancistes. Ils sont aussi ceux qui ont le moins écouté les débats télévisés entre les cinq chefs :

55 % d’entre eux disent les avoir suivis, contre 65 % des alliancistes, 68 % des néo-démocrates, 71 % des conservateurs et 60 % des libéraux.

En revanche, le chef bloquiste, Gilles Duceppe, a gagné la confiance des électeurs sur plusieurs enjeux. À 44 %, les répondants croient que Gilles Duceppe représente davantage leurs valeurs que Jean Chrétien, qui récolte la préférence de 41 % des répondants. Entre les deux chefs, M. Duceppe est également celui qui a fait le moins de volte-face, estime 47 % des répondants, contre 29 % qui optent pour Jean Chrétien. Mais le chef libéral est toutefois celui qui peut amener le plus de changements positifs au pays, croient 47 % des répondants, contre 37 % qui préfèrent Gilles Duceppe.

Mieux servis par un gouvernement majoritaire

MALGRÉ les données qui, sondage après sondage, semblent prédire une majorité de sièges aux libéraux, les répondants à notre sondage croient que le gouvernement qu’ils éliront le 27 novembre sera minoritaire.

Plus des trois quarts des électeurs (78 %) pensent que le prochain gouvernement sera formé par le Parti libéral. Mais, surprise, 47 % des répondants croient que le parti de Jean Chrétien sera minoritaire à la Chambre des communes. Quarante-cinq pour cent prévoient cependant le contraire. Une évolution par rapport au dernier sondage Ekos, où 52 % des répondants prédisaient un gouvernement majoritaire, contre 42 % qui croyaient à l’éventualité d’un gouvernement minoritaire.

Mais même si leurs prédictions vont au gouvernement minoritaire, les répondants souhaitent cependant que le prochain gouvernement détienne la majorité des sièges à la Chambre des communes. Plus de la moitié (55 %) des personnes interrogées, estiment que le Canada serait mieux servi avec un gouvernement majoritaire. Près de 40 % des électeurs pensent le contraire.

Parmi ces électeurs qui souhaitent un gouvernement minoritaire, on retrouve les partisans du NPD (52 % désirent que le gouvernement soit minoritaire) et ceux du Parti conservateur (53 %). Ce souhait est assez compréhensible, puisque ces partis pourraient, s’ils élisent quelques députés, détenir la balance du pouvoir auprès d’un gouvernement libéral minoritaire.

Les électeurs interrogés s’intéressent beaucoup à ces élections : près de 40 % disent les avoir suivies de très près. Ils estiment également que la campagne a contribué à clarifier les enjeux importants pour les Canadiens. « Les électeurs sont loin d’être cyniques face à la campagne électorale », fait valoir Frank Graves, de la firme Ekos.



PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse ©
Selon Mathieu Boisvert, professeur au département de sciences religieuses de l'UQAM, « on se doit d'interpréter les textes bibliques en fonction de la société contemporaine dans laquelle nous vivons ».

Le créationnisme n'est pas une science

Des spécialistes s'élèvent contre les idées exprimées par Stockwell Day

ANDRÉ DUCHESNE

Les propos du chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, selon lesquels le créationnisme est une science ont été passés à la moulinette par plusieurs experts contactés par La Presse hier. À l'unanimité, ils condamnent l'idée exprimée par ce dernier d'enseigner le créationnisme en parallèle à la théorie de l'évolution de Darwin dans les écoles.

« Le créationnisme n'est pas une science, c'est une croyance religieuse. Si Stockwell Day est en faveur d'un enseignement en parallèle à la théorie de Darwin, il a tort. Plusieurs scientifiques ont la foi mais ils savent faire la différence entre les deux », explique Brian Alters, professeur d'éducation des sciences à l'Université McGill.

La controverse vient d'un reportage diffusé la semaine dernière. On y apprenait qu'il y a trois ans, Stockwell Day avait affirmé à des élèves d'un collège albertain qu'il y avait autant de preuves scientifiques en faveur du créationnisme qu'il y en avait pour appuyer la théorie de l'évolution de Darwin.

Encore hier matin à Vancouver, M. Day a déclaré à la radio : « Je n'ai pas de problème avec l'enseignement des deux théories scientifiques mais c'est de juridiction provinciale. » Puis, il s'en est pris aux libéraux, affirmant que ces derniers « décident de quelles croyances ils peuvent rire. Qu'est-ce qu'ils feront après ? Rire des gens qui lisent l'horoscope ? »

Les dinosaures

Le créationnisme est basé sur l'interprétation littérale du livre de la Genèse (la Bible). Les créationnistes croient par exemple que la Terre n'a qu'entre 4000 et 6000 ans et que nos ancêtres côtoyaient les dinosaures.

Selon Robert David, spécialiste des cinq premiers livres de la Bible à la faculté de théologie de l'Université de Montréal, plusieurs courants de pensée se rattachent au créationnisme. « C'est un maillon d'une chaîne où l'on retrouve des positions antiavortement ou en faveur de la peine de mort », explique-t-il. Ces courants de pensée seraient justement issue de l'interprétation du texte de la Bible tel quel.

Pour Mathieu Boisvert, professeur au département de sciences religieuses de l'Université du Québec à Montréal, il faut justement avoir un regard critique sur les textes bibliques comme sur tous les textes anciens desquels s'inspirent les religions. « On se doit d'interpréter ces textes en

fonction de la société contemporaine dans laquelle nous vivons », dit-il.

Comme d'autres, il tisse un lien entre le créationnisme et la montée de la droite religieuse dans l'Ouest américain. Par exemple, l'an dernier, le Bureau de l'éducation du Kansas a voté en faveur de la suppression de l'enseignement du darwinisme dans les écoles, une décision en voie d'être révisée. Même situation au Texas, où un conseil scolaire a retiré la théorie de l'évolution du programme de biologie.

Président du Mouvement laïque, Daniel Baril croit que les électeurs ne devraient jamais faire leur choix en fonction des croyances religieuses d'un homme politique « car cela fait partie de la vie privée ». « Mais le problème avec M. Day, dit-il, est que ses convictions politiques sont à la remorque de ses croyances religieuses. Il affirme ne pas vouloir travailler le dimanche. Que se passe-t-il alors si une autre crise d'Oka survient un dimanche ? On attend lundi matin pour la régler ? »

« On doit être très prudent dans la conception des sciences d'un point de vue religieux. Le créationnisme est une idée religieuse, pas scientifique, dit de son côté Dolph Schluter, spécialiste de la sélection naturelle au département de zoologie de l'Université de la Colombie-Britannique. Si cela a une influence dans l'enseignement, ça devient une tragédie. »

L'AUTRE CAMPAGNE



« Le meilleur coach de la meilleure équipe »

PAUL ROY

QUÉBEC — Pardon monsieur, c'est qui le type sur votre macaron ?

— Ça, mon cher monsieur, c'est mon chef !

— Certains disent qu'il n'est pas très populaire, votre chef ?

— Peut-être mais c'est mon chef. Et tant qu'il le sera, je vais le porter avec honneur.

Georges Laroche a 72 ans. Nous l'avons croisé hier après-midi au local électoral de la candidate libérale dans Charlesbourg-Jacques-Cartier, Isabelle Thivierge. Il s'activait avec des dizaines d'autres bénévoles, un macaron avec la tête de Jean Chrétien épinglé sur la poitrine.

— « Y a rien que moi qui porte ça ici, t'en trouveras pas d'autre ! » avance-t-il fièrement.

— Pourquoi ?

— Les autres n'en ont pas, je suppose.

— Sont-ils gênés ?

— Peut-être, mais moi je ne le suis pas. Et quand ce sera un autre chef, je serai aussi fier de porter sa photo.

— Vous aimeriez que c'en soit un autre ?

— J'aime bien Paul Martin (rires). T'sé veux dire...

Sur le « terrain », depuis le début de la campagne, l'impopularité de Jean Chrétien est palpable. Mais quand vous demandez à des candidats libéraux s'ils sont handicapés par leur chef, ils vous répondent que la force de Jean Chrétien, c'est d'avoir su constituer une équipe forte.

Claude Drouin, député de Beauce : « Paul Martin est aux Finances, c'est M. Chrétien qui l'a mis là ; Marcel Massé, qui a fait un excellent travail comme président du Conseil du Trésor, c'est M. Chrétien qui l'a mis là ; Martin Cauchon... »

Claudette Tessier-Couture, candidate dans Québec : « Je fais du porte-à-porte et les gens sont conscients que c'est l'équipe de Jean Chrétien, avec le leadership de Jean Chrétien, qui a ramené le pays sur la voie de la prospérité. C'est sûr que même dans les familles, il y a des divisions. Mais c'est pas ça que les gens retiennent. Ce qu'ils retiennent, c'est que le Canada va bien ! »

Lors d'une visite au comité électoral de Montmagny du ministre Gilbert Normand, cette semaine, nous lui avons posé la question : « M. Chrétien constitue-t-il un handicap pour vous ? »

Sa réponse n'était pas dénuée d'intérêt : « Pas un handicap comme tel. Ce que les gens comprennent, c'est la valeur de l'équipe (...) Ce n'est pas le plus populaire, mais c'est le meilleur coach de la meilleure équipe. Les gens n'aimaient pas Marcel Aubut, mais ils aimaient les Nordiques. »

Hier, lors d'une rencontre de presse à Québec, M. Normand s'est fait reposer la question. Il a réservé la réponse du « meilleur coach de la meilleure équipe ».

Claude Duplain, candidat libéral dans Portneuf, admet « entendre parler de temps en temps » de l'impopularité de son chef. « On entend ce que les journaux disent (...) Mais quand on énumère ce qu'a réalisé M. Chrétien, les gens disent : Oui, c'est vrai... »

M. Duplain déplore qu'on ne présente aux gens que les mauvais coups de son chef : « Des gaffes, des gaffes, des gaffes et des gaffes ! »

— Mais il les fait, ces gaffes...

— Oui, il les fait. Mais avez-vous déjà connu quelqu'un qui ne fait pas de gaffes. Je commence en politique, et je vais sûrement en faire, des gaffes. »



Photo PIERRE CÔTÉ, La Presse ©

Début du vote par anticipation

Daniel Dupéré, d'Élections Canada à Montréal, s'affairait hier à préparer les boîtes de scrutin qui seront utilisées pour le vote par anticipation, qui commence aujourd'hui. Les personnes souhaitant voter avant le 27 novembre peuvent se présenter aux bureaux de vote de midi à 20h, aujourd'hui, demain, et lundi. L'adresse des bureaux de vote par anticipation est indiquée au verso de la carte d'information envoyée à chaque électeur.

Les électeurs ne perdraient pas leur vote en appuyant le PC, dit Clark

Presse Canadienne

TORONTO — Joe Clark tente de convaincre les électeurs que malgré les résultats modestes obtenus par son parti dans les sondages, ils ne perdraient pas leur vote en appuyant les conservateurs.

Au cours d'une conférence de presse, hier, le chef conservateur a invité les électeurs qui apprécient son style de leadership et les politiques de son parti à ne pas hésiter à voter pour les conservateurs.

M. Clark a cité en exemple les États-Unis où plus d'une semaine après le scrutin, les candidats présidentiels luttent toujours pour remporter la victoire.

« Si un nombre suffisant de Canadiens croient qu'il serait bon pour le Canada d'avoir une forte présence conservatrice au Parlement, ils peuvent arriver à le faire, un vote à la fois », a-t-il déclaré hier matin.

Le leader conservateur affirme qu'il obtient des appuis de plus en plus nombreux dans Calgary-Centre — où son rival est un député allianciste — et que les sondages internes sont encourageants. « Plusieurs de ces électeurs n'ont jamais voté pour mon parti, mais un par un, ils offrent maintenant de m'aider », dit-il.

Selon M. Clark, le PC s'attend à remporter entre 20 et 25 sièges dans les provinces de l'Atlantique ainsi que plusieurs circonscriptions ontariennes, si les électeurs se déplacent pour aller voter.

Plus tard, lors d'une réception à Toronto, M. Clark a essuyé une larme en remerciant sa femme, Maureen McTeer, pour le travail qu'elle a accompli dans sa circonscription de Calgary-Centre. Mme McTeer, une avocate qui est souvent invitée à donner des conférences sur l'égalité sociale et juridique, a présenté son mari — pour la première fois de la campagne électorale — à une foule d'environ 200 personnes, composée majoritairement de femmes.

« L'égalité est une règle dans notre foyer, et l'égalité est un objectif dans notre pays », a-t-elle déclaré. « Ces élections sont importantes pour plusieurs raisons : elles détermineront si nous conserverons la Loi sur l'équité en matière d'emploi, (...) si nous garderons la liberté de choix en ce qui concerne la reproduction, et si la contraception et l'avortement redeviendront criminalisés. »

Un sondage mené pour le compte du National Post, de Southam News et de Global TV indique que parmi les cinq chefs

de parti, Joe Clark est celui que les électeurs préfèrent et auquel ils font le plus confiance. Seulement six pour cent des répondants ont dit qu'ils ne lui faisaient pas confiance, comparativement à 31 % dans le cas du leader de l'Alliance canadienne, Stockwell Day.

Le Parti conservateur n'a cependant réussi à recueillir que 10 % des intentions de vote, loin derrière l'Alliance canadienne, qui oscille entre 25 et 30 %.

Joe Clark tente de se montrer réaliste. En public, il laisse entendre qu'il est peu probable que son parti forme le prochain gouvernement. Il se présente cependant comme un excellent leader de l'opposition, plus digne de confiance que Stockwell Day, et qui serait en mesure de gérer la balance du pouvoir dans un gouvernement minoritaire.

VOUS DÉSIREZ RÉAGIR À LA CAMPAGNE ÉLECTORALE?
Courrier électronique:
elections@lapresse.ca

ÉLECTIONS 2000 > 10 JOURS AVANT LE VOTE

« Je suis qui je suis »

Quand Alexa McDonough a une idée en tête, difficile de lui faire changer d'avis



ISABELLE HACHEY
EN NOUVELLE-ÉCOSSE

HALIFAX – L'entrevue avait été fixée à 16h. Mais pour une fois, Alexa McDonough s'est permis de gruger quelques minutes sur un horaire de campagne réglé comme du papier à musique. Question de souffler un peu en compagnie de sa mère, qui profite du passage de l'équipe néo-démocrate à Halifax pour rendre visite à sa célèbre fille.

L'attente est de courte durée : la politique reprend vite ses droits en campagne électorale. Dans une chambre spacieuse d'un hôtel du centre-ville, surveillée par un imposant garde du corps, Alexa McDonough paraît souriante, solide et confiante, malgré les sondages décourageants et les prédictions de malheur sur l'avenir du Nouveau Parti démocratique (NPD) professées par les observateurs de la scène politique canadienne.

Pendant qu'elle suspend mon manteau au vestiaire, où sont alignés trois surprenants habits orange vif, M^{me} McDonough insiste pour m'accorder l'entrevue en français. L'intention est louable et démontre bien les efforts de la leader néo-démocrate pour mieux se faire connaître des Québécois.

Malheureusement, l'exercice demeure ardu ou, du moins, très lent. Et le temps file... mais qu'importe : quand Alexa McDonough a une idée en tête, difficile de lui faire changer d'avis, vous direz ceux qui gravitent dans son univers. Sincère et entêtée sont les deux qualificatifs qui reviennent invariablement pour la décrire.

En fait, s'il y a une chose qu'on ne peut pas reprocher à cette Néo-Écossaise de 56 ans, c'est de changer de discours au gré des sondages ou des événements qui ponctuent la présente campagne électorale. Santé, éducation et environnement constituent son leit-motif. Rien ne semble pouvoir l'en faire dévier.

Si d'autres politiciens entretiennent volontairement un flou artistique au sujet de leurs valeurs et de leur vision du pays, il serait difficile, pour peu qu'on s'intéresse à la politique, de ne pas avoir compris le message que martèle le chef du NPD depuis quatre semaines.

Une constance qui en irrite certains, avoue la leader néo-démocrate : « De temps en temps, il y a des journalistes qui me taquent un peu. Ils me demandent pourquoi j'insiste tant et me suggèrent de me concentrer sur les préoccupations quotidiennes des gens ordinaires, dit-elle. Mais c'est justement pour ça que je suis en politique ! Je suis convaincue que nous ne sommes pas les seuls à croire que ce sont les véritables priorités des Canadiens. Tous les sondages l'indiquent toujours très clairement. »

Mais les sondages indiquent aussi autre



« Dans chaque circonscription, nous avons le défi de gagner des votes, de regagner la confiance des électeurs. Pendant toute ma vie politique, je n'ai jamais pris l'appui des gens pour acquis, » dit Alexa McDonough, dont la philosophie humaniste n'a jamais cessé de guider la carrière politique.

chose, qui a de quoi donner des sueurs froides à M^{me} McDonough et à son parti : un minuscule 8 % des intentions de vote. En bonne politicienne, elle dit pourtant être « très optimiste » de pouvoir conserver les 19 sièges occupés par des néo-démocrates à la Chambre des communes.

Mais elle admet que la partie n'est pas gagnée. « Dans chaque circonscription, nous avons le défi de gagner des votes, de regagner la confiance des électeurs. Pendant toute ma vie politique, je n'ai jamais tenu l'appui des gens pour acquis. »

Dans la circonscription de Halifax, du moins, celle qui fut travailleuse sociale dans une autre vie n'aurait pas à s'en faire. Fille du « millionnaire socialiste » Lloyd Shaw, un riche fabricant de matériaux d'Halifax qui avait milité dans le Cooperative Commonwealth Federation (CCF, l'ancêtre du NPD), Alexa McDonough bénéficie encore d'un large appui populaire dans son fief de la

Nouvelle-Écosse, explique David Cameron, politologue à l'Université Dalhousie.

« Elle fait partie d'une famille traditionnelle très bien perçue ici, et c'est ce que les Néo-Écossais trouvent séduisant chez elle. Cela n'a rien à voir avec la version « lutte des classes » du NPD ontarien. En fait, le pire ennemi de M^{me} McDonough à Halifax, c'est peut-être son discours un peu trop cinglant, genre prêchi-prêcha, qui suggère que tous ceux qui ne pensent pas comme elle sont un peu abrutis. »

« Je suis qui je suis ! » rétorque celle que l'on surnomme parfois Iron Angel. « Certains disent que je suis trop agressive, d'autres pas assez, d'autres disent que je ne parle pas des questions du jour... Je ne peux pas changer comme un produit ! C'est un problème de nos jours, la guerre de l'image, et je considère que c'est un peu trahir la démocratie. La politique est une affaire de passion, de compassion, c'est ce que j'ai dans

mon cœur et dans mon âme. Ce n'est pas une question de marketing. Je déteste ça ! »

Coincée entre deux visions

Pour regagner la confiance des électeurs, certains — comme Buzz Hargrove, le président du puissant syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) — ont dit qu'Alexa McDonough avait pratiquement vendu son âme au diable en effectuant un virage vers le centre. D'autres l'accusent de n'avoir rien fait pour renouveler un parti de la vieille garde, trop à gauche pour obtenir une part significative de l'appui populaire.

La principale intéressée, coincée entre deux visions qui s'affrontent, se fait diplomate. Elle affirme d'abord qu'il est faux de prétendre que son parti a glissé au centre, même s'il propose des baisses d'impôts pour les classes moyennes. « Buzz est Buzz. Buzz n'a qu'un vote. On ne gagne pas des élections dans un édifice à Toronto, mais sur le terrain, avec du vrai monde ! » Or, les militants néo-démocrates provenant des TCA sont nombreux, dit-elle, et les autres grands syndicats canadiens ne partagent pas l'opinion de M. Hargrove.

M^{me} McDonough dira plus tard que son parti doit pourtant s'adapter au monde moderne, sans pour autant souscrire à la « troisième voie » qui a fait le succès électoral du premier ministre britannique Tony Blair, mais qui est de plus en plus critiquée pour ne pas avoir tenu promesse.

« Nous avons besoin d'adopter une voie canadienne pour l'avenir, dit-elle. Ce serait stupide de ne pas apprendre des pays européens qui partagent la même idéologie que nous. Nous devons étudier les politiques, les approches, choisir un parti moderne qui comprend la réalité d'aujourd'hui. Il y a beaucoup de changements dans la société et nous devons changer nous-mêmes si on veut continuer à exercer une influence. »

À ceux qui affirment que cette modernisation est impossible si le NPD ne prend pas ses distances des syndicats qui en forment le noyau dur, Alexa McDonough réplique que les liens étroits entre son parti et le mouvement des travailleurs sont « appropriés », que les syndicalistes réclament justice non seulement au travail, mais aussi dans la société en général. « Si nous luttons pour un système de santé public et universel, ce n'est pas seulement pour nous, mais pour tous les citoyens. »

L'ancien premier ministre néo-démocrate de l'Ontario, Bob Rae, qui a eu maille à partir avec les syndicats de la fonction publique en tentant de réduire l'énorme déficit de sa province, a ensuite écrit que « le pire ennemi du NPD, ce n'est pas la droite, mais sa propre rhétorique ». « Il y a beaucoup de vérité dans cette observation, et Bob Rae en est l'exemple parfait ! » dit l'ex-chef du NPD fédéral Ed Broadbent.

Plongée en pleine campagne, Alexa McDonough ne voit pas les choses du même oeil. « Il y a présentement 100 milliards de surplus. Les libéraux et les autres partis ont choisi de donner la part du lion aux riches et aux grandes corporations. Nous avons plutôt décidé de réinvestir ce surplus dans les services pour nos citoyens. Ce n'est pas de la rhétorique. C'est solide, c'est concret. Ce sont les faits. »



VOUS DÉSIREZ RÉAGIR
À LA CAMPAGNE ÉLECTORALE?
Courriel électronique:
elections@lapresse.ca



Doris Day

La pétition Doris Day atteint les 400 000 noms

La Presse et PC

La pétition électronique lancée par l'émission d'humour *This Hour has 22 Minutes*, qui demande que Stock-

well Day change son prénom pour Doris, a atteint le chiffre « magique », disent les organisateurs. Près de 400 000 personnes ont signé la pétition, ce qui signifie qu'on a atteint le seuil nécessaire selon les règles de l'Alliance canadienne (3 % de la population) pour demander un référendum sur la question, a indiqué hier le comédien Rick Mercer, de l'émission satirique. Les gens de l'Alliance rouspètent et trouvent que ce n'est pas assez. Peu importe, a répondu Mercer. « Dites-nous un chiffre et on l'atteindra. » Le comédien affirme qu'il a fait cela pour montrer comment n'importe quel idiot pourrait forcer la tenue d'un référendum et qu'il est heureux d'être l'idiot en question.

Stockwell, lui, n'a pas réellement commenté l'affaire. Il a dit hier qu'il aimait bien Doris Day et *This Hour has 22 Minutes* et *Que sera, sera...*

Si Alexa McDonough est élue, elle sera la députée de M. Mercer et c'est donc elle qui recevra la pétition. Hier, elle a fait semblant de s'inquiéter de deux choses. D'abord, même si seulement 20 % des députés sont des femmes, une telle mesure serait un peu « dracennienne », a-t-elle affirmé. « On sait à quel point Stockwell Day a l'air dingue en combinaison de plongée et je ne suis pas sûre que ce serait bien mieux en tricot, avec des perles », a-t-elle aussi déclaré, en faisant référence au look classique de l'actrice.

2 jours seulement!

Afin d'éviter la faillite

Un importateur de tapis exclusifs en difficulté a chargé World of Art Company de liquider tout son stock, quel que soit le prix obtenu! Des tapis de première qualité, noués à la main, dans un choix de teintes et de dimensions.

TOUS À PRIX DE LIQUIDATION!

SAMEDI nov. 18
11 h à 20 h

DIMANCHE nov. 19
10 h à 18 h

DERNIÈRE CHANCE

de vous offrir du luxe à prix abordable.

VENTE DE FAILLITE

QUALITÉ INÉGALÉE À TRAVERS LE MONDE

Exemples de tapis persans

Nom	Dimensions	Valeur	Prix
Kashan	14 x 10 pi	12 500\$	999 \$
Heriz	10 x 13 pi	14 500\$	1 450 \$
Gashghaie	7 x 10 pi	9 200\$	699 \$
Nain avec soie	7 x 10 pi	12 000\$	999 \$
Zamin	5 x 7 pi	2 900\$	199 \$
Gashghaie	2,5 x 10 pi	1 300\$	199 \$
Tapis pure soie	6 x 9 pi	22 500\$	4 500 \$

et plusieurs autres dimensions de 2 x 3 pi à 12 x 16 pi

Jusqu'à 85% de rabais

La Plaza Centre-ville

420, rue Sherbrooke Ouest

Tél. : (514) 499-7777

SOLDE D'ENTREPÔT en magasin Milliers d'aubaines non annoncées

RABAIS JUSQU'À 70%

Juste à temps pour vos cadeaux et vos réceptions de Noël

Grosses bougies ivoire
de **1 99\$** à **7 99\$**
Cour. jusqu'à **19 99\$**

Ensemble de 4 verres à pied
12 99\$
Cour. **\$27 99\$**

Service de vaisselle 16 pièces pour 4 pers.
14 99\$
Cour. **\$69 99\$**

Ens. 7 pièces pour pâtes
19 99\$
Cour. **\$46 99\$**

Ens. de 3 poêles à frire 8 po 10 po /12 po Silverstone
24 99\$
Cour. **\$69 99\$**

Wexford forge Ens. de couteaux et bloc 15 pièces
69 99\$
Cour. **\$149 99\$**

Batterie de cuisine Carrera de 10 pces en inox lourd 18/10
249 99\$
Cour. **\$699 99\$**

MARMITE GRATUITE!
Offre de lancement
Obtenez une marmite assortie de 16 pintes à l'achat d'une batterie Carrera de 10 pièces.

BENIX & Co. **7335 boul. Décarie** **3213 AUTOROUTE 440**

IMPORTATEUR D'ARTICLES MÉNAGERS DE QUALITÉ
Lun.-mer. 10-18 h, jeu.-ven. 10-21 h, sam. 9-17 h, dim. 10-17 h

angle Jean-Talon et métro Namur

LE FAUBOURG - STE. CATHERINE

Magasinez tôt pour un meilleur choix. Nous nous donnons le droit de limiter les quantités.

LE SALON DU LIVRE

Amélie Nothomb ou l'hygiène de l'écrivain

SONIA SARFATI

VOUS TENDEZ l'enregistreuse vers elle. L'appareil vous suit fidèlement, d'entrevue en entrevue depuis dix ans. Jamais il ne vous a fait faux bond. Mais ce coup-ci, rien à faire. « Je fais souvent cet effet aux machines », répète-t-elle. L'entrevue terminée, une heure plus tard, vous quittez les lieux. Par acquit de conscience, une fois à l'extérieur, vous appuyez sur « rec ». La lumière rouge s'allume comme si de rien n'était. La cassette tourne. L'enregistreuse enregistre. Petite musique « x-filienne », s'il vous plaît.

Médusée, vous vous apercevez alors que vous avez mis le pied dans le monde surréaliste d'Amélie Nothomb — dont vous êtes devenue, bien malgré vous, un éphémère personnage. Et vous vous demandez si tout cela était vrai — pourtant, vous y étiez ! Elle fait cet effet aux gens, Amélie Nothomb, invitée au Salon du livre de Montréal où elle a reçu hier, lors de la cérémonie d'ouverture, le prix de l'Association des libraires du Québec pour *Stupeur et tremblements* (Grand Prix du roman de l'Académie française).

Mais elle, elle est déjà ailleurs. Au mois de septembre, comme c'est devenu la tradition depuis 1992, elle a lancé chez Albin Michel le fruit nouveau de son travail. *Métaphysique des tubes*. Où elle raconte sa petite enfance au Japon. De zéro à trois ans.

« La part d'autobiographie est totale, fait-elle. J'avais fait le pari que l'écriture est un moyen d'investigation si puissant qu'elle pouvait me permettre de retrouver les impressions du bébé. » Elle dit y être parvenue. Avoir retrouvé l'impression du « légume au stade clinique » qu'elle a été jusqu'à deux ans et demi — donc, jusqu'à ce qu'elle s'éveille... grâce à un morceau de chocolat blanc tendu vers elle par sa grand-mère paternelle. Avoir retrouvé, aussi, l'impression d'être Dieu qui habite tous les tout-petits.

C'est ce qu'elle raconte dans *Métaphysique des tubes*. Son neuvième roman publié. Mais son 38^e écrit. Impressionnant, pour quelqu'un qui ne se destinait pas à l'écriture. Pourtant...

Élevée en Asie, Amélie Nothomb a mis pour la première fois les pieds en Belgique, pays d'origine de sa famille, à l'âge de 17 ans. Avec sa sœur. Pour étudier. Et pour mettre fin, croyait-elle, à la grande solitude qui l'habitait depuis toujours



Photo ROBERT NADON, La Presse ©

Victime d'un phénomène d'hyperfécondité qu'elle ne contrôle pas, Amélie Nothomb, 33 ans, est en train d'écrire son 39^e roman. Elle ne peut faire autrement.

— elle, fille de diplomates élevée à l'extérieur de ce qui, sur papier, était son pays. Elle avait tout faux : « Ça a été l'entrée dans une solitude encore plus grande. Je ne parvenais pas à me faire d'amis. Les jeunes Européens sont très intolérants si on n'est pas comme eux, si on ne parle pas des mêmes choses qu'eux, si on ne s'habille pas comme eux. »

Amélie Nothomb a commencé là à écrire. Pour survivre. Elle sait maintenant que l'écriture l'a sauvée. « J'étais tellement autodestructrice que si j'avais dirigé cette énergie vers moi, aujourd'hui, je serais soit folle, soit morte, soit assassin. » Hygiène de l'écrivain qui l'a menée à *Hygiène de l'assassin*. Par étapes. Elle a écrit 10 romans avant celui-là — le premier relatait l'histoire d'une omelette spatiale (!). Pas dans l'intention de les montrer et encore moins de les faire publier. Après tout, elle se destinait à être interprète au Japon. À 21 ans, diplôme en poche, elle a d'ailleurs pris un billet aller simple pour Tokyo. Elle s'y est fiancée. Est entrée au service d'une entreprise. Le reste est histoire. Celle que relate *Stupeur et tremblements*.

« Suite à cette formidable humiliation, cette humiliation profonde et inhumaine, je me suis dit : pourquoi ne pas essayer de publier ? Le Japon avait anéanti mon orgueil. Donc, enlevé mes craintes d'être

lue. » Elle sait aujourd'hui qu'écrire est plus important que les conséquences de l'écriture et qu'une mauvaise critique lui fera traverser exactement 25 minutes de souffrance — « Et une souffrance qui dure 25 minutes, on peut considérer dès le départ qu'elle est presque finie. »

Ainsi a commencé son ère d'écrivain (très) public. Et, aussi, très privé : si quelques-uns lui reprochent de trop publier — « Certains ont commencé à me dire cela à la sortie de mon second livre ! » —elle écrit bien plus encore. Elle a 33 ans et est en train d'écrire son 39^e roman. Elle ne peut faire autrement. Victime d'un phénomène d'hyperfécondité qu'elle ne contrôle pas. Ne veut pas contrôler. « J'écris pour mille raisons dont je suis à peine ou pas consciente, mais aussi par amour des sensations fortes. Quand j'écris, j'entre dans une transe créatrice. C'est une jouissance physique et mentale très grande qui empêche le jugement. Je n'ai alors plus aucun esprit critique. »

Jamais à la poubelle

C'est pour cela que quand elle travaille à un manuscrit, elle ignore s'il sera ou non publishable. Elle le découvre un mois ou deux après

l'avoir terminé. Le sait d'instinct. Le critère ? Non qualitatif. « Il faut que je sente qu'il y a quelque chose, là-dedans, à partager. » Sinon, direct au tiroir. Pas à la poubelle. Elle garde tous ses écrits. « Mais je ne veux pas qu'ils soient montrés. Jamais. Même après ma mort. Et je ne veux pas non plus qu'ils soient détruits. Ce sont comme mes enfants. » Méchant paradoxe, qu'elle soumet à ses lecteurs. Ils lui répondent. Sur le mode artistique — enfermer ces textes dans un bloc de plexiglas. Sur le mode pervers — les publier directement dans la *Pléiade*, après tout personne ne lit ça. Et ainsi de suite.

La solution n'est pas encore trouvée. En attendant, Amélie Nothomb continue à produire. Elle qui n'a besoin que de deux heures de sommeil par nuit (!), écrit dès le lever du corps. Quatre heures, avant de pouvoir s'adonner à n'importe quoi d'autre. « Pour être fonctionnelle et au moins à moitié aimable. » Elle écrit donc. Peu importe le lieu. Le fuseau horaire. Seule constante : la manière. Un stylo. Un cahier d'écolier à petits carreaux. « Les machines me bloquent. »

Juste retour des choses : elle, bloque les machines...



Photo MARTIN C. CHAMBERLAND, La Presse ©

Marie-Ève Ferland, à 10 ans, est déjà une fêrue de livres. Pas question d'attendre : accompagnée de son papa et d'une copine, elle a fait la tournée des stands de littérature jeunesse dès la première soirée du Salon du livre.

Des enfants et des prix

STÉPHANIE BÉRUBÉ

S'IL Y A bien une chose qui a marqué la première journée du 23^e Salon du livre qui commençait hier, c'est le retour des autobus d'écoliers. Des masses d'élèves ont pris les rangées d'assaut, dans un joyeux tumulte qu'il n'était pas sans plaire aux exposants. En soirée, l'attention s'est surtout tournée vers Bernard Andrès qui a raflé le premier prix Marcel-Couture. L'année dernière, le boycott des activités parascolaires par les enseignants avait privé le Salon du livre de plusieurs milliers de jeunes lecteurs. Une absence qui s'était cruellement fait sentir, se rappellent les exposants. C'est peut-être pour cela qu'ils étaient incroyablement tolérants hier.

En journée, des centaines de jeunes étaient assis, ou couchés, par terre, à feuilleter une B.D. ou un roman. En soirée, il y en avait tout autant : cette fois les enfants étaient venus accompagnés par un parent qui, bien souvent, les laissait fureter à leur goût dans les nombreux stands de littérature jeunesse alors qu'ils allaient, eux, voir ailleurs. Et cet ailleurs, aux alentours de 18 h, c'était beaucoup la place Canoe où avait lieu la cérémonie d'ouverture officielle en présence de la ministre de la Culture Agnès Maltais. C'est là que Bernard Andrès a reçu le premier prix Marcel-Couture pour son livre atypique *L'Enigme de Sales Laterrière*. L'ouvrage raconte la vie d'un héros du 19^e siècle oublié de notre histoire, Pierre Sales de Laterrière, qui a été, entre autres, directeur des Forges de Saint-Maurice, apothicaire et... accoucheur ! Ce prix lui a été remis par Lise Bissonnette, membre du jury, qui considère le livre de Bernard Andrès comme « un roman enlevant soutenu par un appareil de recherche historique explicite, énorme et rigoureux ».

Plus tôt en journée, Christiane Duchesne avait reçu le prix Alvine-Bélisle remis par l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation. C'est son livre *Edmond et Amandine*, une histoire de raton amoureux, qui a réussi à séduire les cinq bibliothécaires qui composaient le jury.

La ministre Maltais et le rapport Larose

Agnès Maltais allait-elle profiter de sa présence à la cérémonie d'ouverture du Salon pour annoncer ses intentions face au rapport Larose ? Non, bien que la ministre de la Culture et des Communications ait avoué hier que sa décision était « pas mal prise ». Le Comité sur les pratiques commerciales dans le domaine du livre a recommandé le mois dernier que Québec instaure une politique de prix unique pour le livre. M^{me} Maltais a indiqué qu'elle ferait connaître ses intentions après la clôture du Salon, la semaine prochaine, pour ne pas perturber la fête annuelle du livre et ses artisans.

La vision particulière d'Irène Frain

CHANTAL GUY

collaboration spéciale

« LES FEMMES ont-elles une vision particulière de l'histoire ? » C'est la question qui sera soumise aujourd'hui aux participants à un débat animé par l'historien Jacques Lacoursière au Salon du livre de Montréal, 16h, à la place Canoe. Cette question, nous l'avons posée en entrevue, hier, à Irène Frain, écrivaine bretonne invitée au débat.

Elle a répondu spontanément « oui ».

« C'est un débat qui m'intéresse énormément, dit-elle, pour des raisons qui tiennent à ma formation et à mon regard sur le monde. L'histoire est une notion assez récente. Les hommes ont vécu pendant des millénaires en pensant que le temps était cyclique. À Rome, 100 ans avant Jésus-Christ, on commençait à comprendre tout juste que les hommes marquaient le temps. Le fait que les hommes marquent le temps, ça s'appelle l'histoire. Les femmes, elles, ont malgré tout tendance à vivre dans un temps cyclique, beaucoup plus biologique. D'abord, parce que biologiquement, le cycle de la vie, elles le vivent, pendant toute une partie

de l'existence, tous les mois à travers les menstruations, d'autre part à travers les grossesses. Donc leur fonction, très longtemps dans la société, a été de s'occuper de ce temps cyclique plutôt que du temps historique. Même quand les hommes étaient à la guerre, elles s'occupaient des moissons, elles suivaient les saisons, etc. »

Irène Frain se garde bien de pratiquer un féminisme qu'elle nomme « délirant ». « L'Histoire n'est ni masculine ni féminine, mais la répartition des rôles faisait que les femmes, on les mettait beaucoup plus dans le temps cyclique et elles-mêmes s'y sentaient très bien, ne serait-ce que parce que traditionnellement, elles n'avaient pas les moyens physiques d'aller à la guerre, de faire la guerre. Même quand des postes politiques leur sont échus par voie dynastique — je pense à des femmes comme Cléopâtre, Élisabeth première d'Angleterre, Catherine II de Russie — il y a l'idée de maléfice qui s'attache à elles. Parce qu'elles prennent possession du temps historique qui est quand même au départ une idée masculine. En fait, le temps, personne ne sait ce que c'est. Même les métaphysiciens ne le savent pas. On ne



Photo ROBERT NADON, La Presse ©

Irène Frain estime que le féminisme a joué un rôle important dans la nouvelle façon d'aborder l'histoire au XX^e siècle.

sait pas où on va, pourquoi on y va et d'où on vient. Le temps est une conception des hommes. Et donc, il y avait un rôle féminin dans cette conception, et un rôle masculin. »

Cependant, Irène Frain estime que le féminisme a joué un rôle important dans la nouvelle façon d'aborder l'histoire au XX^e siècle.

« On ne fait plus d'histoire comme on en faisait il y a 40 ans et je dois dire que les historiens ont fait énormément de progrès. Ils s'intéressent de plus en plus à la vie quotidienne, ils s'intéressent aux oubliés de l'histoire. L'histoire est faite de gestes quotidiens. Et les femmes étaient souvent dans le quotidien. C'est une nouvelle façon d'aborder l'histoire qui est très intéressante justement pour les femmes, parce que ça a mis en valeur des rôles et des fonctions qui avaient été reléguées dans l'ombre par ce qu'on appelle l'histoire événementielle, qui ne parlait pas des femmes puisqu'elle ne parlait que des événements, avec des hommes qui étaient au pouvoir. De temps en temps, vous aviez Jeanne d'Arc qui sortait de la boîte, Élisabeth première, Catherine de Médicis, mais on était, si j'ose dire, dans un « jet set » de l'histoire. Les femmes, qui ont façonné le monde en même temps que les hommes, restaient aux oubliettes. »

Après avoir consacré 15 ans de sa vie à l'enseignement au lycée et à l'université comme professeure agrégée, Irène Frain est maintenant écrivain à temps plein. Elle a connu immédiatement le succès avec son premier roman *Le Nabab* (1982), inspiré de la vie d'un

mousse breton du XVIII^e siècle. Elle a, entre autres, signé deux ouvrages importants sur deux femmes célèbres : *Devi* (1989), une fiction qu'elle a écrite au terme de quatre ans d'enquête sur Phoolan-Devi, la femme-bandit indienne dont l'histoire a été portée au grand écran par le cinéaste Shekhar Kapur, et *L'Inimitable* (1998), biographie imposante sur la plus populaire des reines d'Égypte, Cléopâtre. Deux femmes très différentes — l'une appartient à l'Antiquité, l'autre au XX^e siècle, l'une est reine, l'autre est bandit — mais qu'Irène Frain rapproche selon ses propres fascinations. « Ce sont des femmes qui ont été confrontées à des situations d'une violence extrême. J'aime les femmes volontaires, les femmes qui disent « non », qui prennent des risques. »

Irène Frain croit qu'elle pose un regard différent sur l'histoire dans son oeuvre. « Je crois que les hommes et les femmes parlent des mêmes choses dans des langues qui ne sont pas les mêmes. Ce sont des systèmes différents, comme l'alphabet et l'idéogramme. Nous pouvons converser, nous devons converser ; l'échange est fondamental. »

Le plus récent livre d'Irène Frain *La Maison de la source*, un récit autobiographique sur l'enfance, est publié aux Éditions Fayard.



ANDRÉ RIVEST + SONIA SARFATI

Le petit avion disparu dans les Cantons-de-l'Est est retrouvé

Le pilote, un Américain du New Hampshire, est apparemment mort sur le coup

Presse Canadienne

SAINT-HERMÉNÉGILDE — La Sûreté du Québec (SQ) a retrouvé hier matin les débris du petit avion porté disparu, mercredi, dans le secteur du mont Hereford, dans les Cantons-de-l'Est. Le pilote de l'appareil, qui était seul à bord, serait un Américain du New Hampshire. Il n'a eu aucune chance de s'en tirer.

Ce sont des membres des services médicaux de l'Armée canadienne qui sont arrivés les pre-

miers sur les lieux de l'écrasement, avec l'aide d'un hélicoptère Labrador. Sur place, ils n'ont pu que constater la mort du pilote, qui avait été éjecté du cockpit.

La SQ a refusé de révéler le nom de la victime. On attendait avant de ce faire que le frère du pilote vienne l'identifier.

L'Américain avait comme plan initial de voler depuis Lawrence, dans l'État de New York, jusqu'à Burlington, au Vermont. En cours de route, les conditions climatiques l'aurait amené à changer ses plans

pour se poser à Bromont puis, une fois dans ce secteur, il aurait opté pour Sherbrooke où les conditions lui auraient paru trop difficiles. Il essayait apparemment de retourner vers Lawrence quand son avion est tombé.

L'écrasement s'est produit à environ 550 mètres d'altitude. L'appareil de type Cherokee Piper s'est abîmé en forêt sur le mont Hereford, à quelques kilomètres de la municipalité de Saint-Herménégilde, dans la MRC de Coaticook.

Pour la SQ, les raisons exactes

de l'écrasement étaient toujours inconnues hier soir. Mais d'après un aviateur qui a presque tout entendu de la tragédie, mercredi, le verglas pourrait être en cause.

« Probablement que la glace avant de l'appareil s'est recouverte de verglas et que l'aviateur n'était plus en mesure de savoir où il se dirigeait. Dans ce temps-là, il est possible de naviguer à l'aide de nos instruments de bord, mais cet homme n'était peut-être pas très habile avec ceux-ci », a commenté Jean Martineau.

Ce résidant du secteur de Saint-Herménégilde expliquait qu'il en était venu à l'hypothèse de la présence de verglas sur la vitre avant de l'appareil parce que le moteur de celui-ci ne cessait d'accélérer et de ralentir son rythme. « Le pilote montait et descendait comme s'il ignorait totalement où il était dans les airs », a-t-il maintenu.

Selon l'hypothèse d'un autre aviateur civil, Pierre Dionne, de Cookshire, le verglas aurait causé des ennuis mécaniques.



Leon Ho, Ho, HOLA LE PAIEMENT JUSQU'À L'AN 2002

**Demandez-nous comment... ne faire aucun paiement avant l'an 2002!*
Sur TOUT ARTICLE en montre dans nos supermagasins!**

**VOUS AUREZ 14 MOIS COMPLETS POUR PAYER!
LES PLUS BAS PRIX GARANTIS PENDANT 90 JOURS!
LIVRAISON AVANT NOËL GARANTIE!***



C'est le moment de décorer votre foyer!

Ce chic canapé traditionnel et raffiné donnera une touche d'élégance et de bon goût à votre intérieur. Le dossier est formé de coussins amovibles en riche tissu floral agrémenté de coussins assortis. Le tout donne une allure à la fois élégante et invitante. Bergère 399\$ Causeuse 649\$ Table à café 299\$ Table de bout 289\$ Lampe 159\$

Joie et confort!

Un ensemble exceptionnel de Sklar Pepler recouvert d'un attrayant tissu en coton broissé denim bleu avec un cordon à rayures et des coussins assortis. Fauteuil 729\$ Causeuse 799\$ Tabouret 299\$



Le confort du cuir!

Profitez du confort et de la durabilité du cuir italien véritable. Les dessus des sièges, des accoudoirs et des hauts dossiers rembourrés sont en cuir italien véritable. Fauteuil 679\$ Causeuse 869\$ Tabouret 219\$



Unité murale, fini chêne

Se présente dans un joli fini chêne doré, avec des sections de bout éclairées, des étagères en verre réglables et une large ouverture pour TV de 35".



Des vitrines pour enjoliver votre entrée!

Aménagez un coin inoccupé de votre maison pour y exposer vos objets de collection. Toutes les vitrines ont un éclairage intérieur et des étagères réglables.



Unité A/V contemporaine

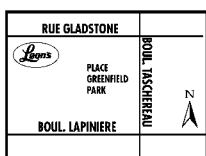
Valeur exceptionnelle pour tous vos besoins de rangement en matière a/v et plus encore! Dans un joli fini acajou comprenant une ouverture pour TV de 32".



LA SEULE CHAÎNE DE
SUPERMAGASINS
DE MEUBLES AU PAYS

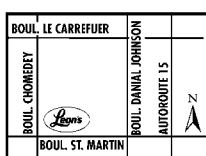
GREENFIELD PARK

33 Taschereau Blvd.
South shore, Greenfield Park Ctr.
Montreal (450) 861-6968
Greenfield Park (450) 466-9400



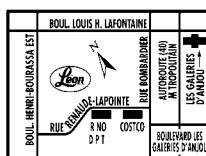
LAVAL

Centre 2000, St. Martin Blvd.
Laurentides Aut., exit 9
Montreal (450) 336-7741
Laval (450) 688-3851



ANJOU

11201, rue
Renaude-Lapointe
(514) 353-7506



HEURES D'OUVERTURE Lun. - mer. de 9 h à 18 h, jeu. - ven. de 9 h à 21 h, samedi de 9 h à 17 h, dimanche de 11 h à 17 h

* S.A.C. Toutes les taxes applicables et tout frais additionnel sont dus au moment de l'achat. Le solde est dû en janvier 2002. Tous les articles sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Les prix, termes et conditions peuvent varier selon les régions. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Les remises «Emportez» ne sont pas disponibles sur certains articles. Voir en magasin pour connaître les régions où la livraison est assurée. La livraison garantie avant Noël s'applique à la marchandise en inventaire seulement. Non applicable sur les achats antérieurs et sur les articles démarqués. Renseignez-vous en magasin pour toute modalité de paiement. Un acompte de 25 pour cent est requis pour les commandes spéciales et la livraison ne peut être garantie pour Noël.

William Fyfe inculpé pour cinq meurtres de femmes

Son avocat voudrait obtenir des procès séparés

CHRISTIANE DESJARDINS

Au terme de son enquête préliminaire, hier, William Patrick Fyfe a été inculpé pour les meurtres prémédités de cinq femmes.

Fyfe, 45 ans, devient l'un des rares présumés tueurs en série à être jugé au Québec, voire au Canada.

M^e Marc Labelle, son avocat, ne cachait pas hier que la tâche s'annonce imposante et qu'il devra effectuer plusieurs recherches car, selon lui, c'est la première fois qu'un individu va en procès pour plus de deux meurtres.

Avec toutes les expertises dont il aura besoin, notamment une évaluation psychiatrique de l'accusé, et les démarches qu'il envisage, M^e Labelle ne croit pas être prêt pour un procès avant l'automne 2001. Sans dévoiler sa stratégie de défense, il a signalé qu'il comptait présenter une requête pour obtenir des procès séparés pour chacun des meurtres.

Le premier meurtre que l'on rapproche à Fyfe est celui de Hazel Scattolon, assassinée dans son logement de Mont-Royal, le 25 mars 1981. Il est déjà prévu que ce crime sera jugé à part, puisqu'il date et semble isolé des autres. Les quatre autres meurtres, commis en l'espace de deux mois à l'automne 1999, sont ceux d'Anna Stagg Yarnold, tuée dans le jardin de sa maison de Senneville le 14 octobre 1999; Monique Gaudreau, assassinée dans sa maison de Sainte-Agathe le 28 octobre 1999; Theresa Liszak Shanahan, tuée le 19 novembre 1999 dans son appartement de Laval; et Mary Elisabeth Glen, assassinée dans sa maison de Baie-d'Urfé le 14 décembre 1999. M^e Jean Lecours, procureur de la Couronne, compte faire juger ces quatre meurtres en un seul procès. Le cinquième viendra plus tard.

«La règle d'équité est un meurtre par dossier, dit M^e Labelle. Le jury décide, et s'il y a un autre meurtre, on fait un autre procès avec un autre jury. Je comprends la tactique de la Couronne qui met les quatre meurtres de 1999 ensemble, parce qu'elle se dit que c'est comme ça qu'elle va venir à bout de prouver



William Patrick Fyfe, 45 ans, devient l'un des rares présumés tueurs en série à être jugé au Québec, voire au Canada.

le premier degré (la préméditation). C'est sa pierre d'assise, parce que si on les prend un à un, ça va être dur de prouver des meurtres prémédités, sauf pour ceux où il y a une preuve d'agression sexuelle.» Dans le cas présent, il y a une telle preuve sur le premier et le dernier meurtre, soit celui de M^{me} Scattolon en 1981, et celui d'Elisabeth Glen en décembre dernier.

M^e Labelle estime que des procès séparés seraient plus justes pour son client. «Est-ce qu'on peut obtenir un procès juste et équitable, quand un même jury se prononce sur quatre meurtres? Il faut se poser la question», dit-il. Il faut savoir que des procès séparés pourraient aisément être accordés si Fyfe entend présenter une défense pour certains meurtres. Cela n'em-

pêche cependant pas la Couronne de mettre en preuve les autres meurtres pour démontrer un modèle.

39 témoins ont été entendus

Prévue pour trois semaines, l'enquête préliminaire de Fyfe aura duré moins de huit jours. M^e Lecours a présenté 39 témoins, dont la mère de l'accusé, qui habite en Ontario. Celle-ci n'a pas élevé son fils puisqu'elle l'a confié à une parente alors que William avait deux ans, mais elle avait accepté de l'héberger à l'automne 1999. Elle ne l'avait pas vu depuis 15 ans.

Outre de nombreux témoins civils, la poursuite a fait défiler quantité de policiers qui ont travaillé à l'une ou l'autre des enquêtes de meurtres, de même que des

experts. M^e Lecours n'a pas caché que l'ADN est l'épine dorsale de sa preuve, et ce pour les cinq meurtres. Treize rapports d'ADN ont d'ailleurs été déposés dans le cadre de l'enquête préliminaire, qui était présidée par la juge Suzanne Coupal.

L'ADN est une preuve difficile à anéantir pour un avocat de la défense. L'avenue qui reste se trouve dans la manière dont les échantillons ont été prélevés, entreposés et analysés. M^e Labelle a indiqué hier qu'il allait examiner la «légalité et la constitutionnalité» de cette preuve, en faisant allusion au moment où les policiers sont allés recueillir l'ADN de Fyfe en prison, pour le comparer à celle retrouvée sur les scènes de crime.

Cela fait, M^e Labelle voit une autre étape: «On peut mettre quel qu'un sur les lieux d'un crime, mais c'est une autre chose de prouver que c'est lui qui l'a fait», dit-il.

Avant M^e Labelle, William Fyfe a eu deux autres avocats, qui se sont finalement désistés. Fyfe passe pour être un type qui demande beaucoup d'attention et de temps. Pour sa part, M^e Labelle dit n'avoir aucune difficulté avec son client.

Dans le box des accusés, Fyfe a écouté attentivement tout ce qui s'est dit à l'enquête préliminaire. Pas très grand, ni très costaud, il pourrait passer aisément pour monsieur Tout-le-Monde. La plupart du temps, il se tenait pratiquement plié en deux, la tête entre les mains. En certaines occasions, surtout à des passages du témoignage de sa mère, il lui est arrivé de se redresser carrément sur son siège et de la regarder intensément.

Rappelons que toutes les victimes étaient des femmes d'âge mûr, qui vivaient seules dans leur maison. Les crimes ont tous eu lieu en plein jour et aucune trace d'effraction n'a été notée, ce qui signifie que le meurtrier avait réussi à se faire ouvrir la porte. Les victimes ont été poignardées à plusieurs reprises, et certaines portaient des marques de mutilation.

Fyfe reviendra devant le tribunal lors de l'ouverture de la prochaine session, le 8 janvier.

Un chauffard écope 10 ans de prison

Il a causé la mort d'une fillette de 12 ans

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

LA JUGE Michèle Toupin a imposé une peine exemplaire de cinq ans à Pierre Dion qui a reconnu sa culpabilité à des accusations de conduite avec facultés affaiblies causant la mort d'une fillette de 12 ans et de sérieuses blessures à une autre personne. Il a aussi enregistré un plaidoyer de culpabilité à une accusation de délit de fuite.

Ce juge de la Cour du Québec, siégeant au palais de justice de Saint-Jérôme, a aussi imposé à Dion une interdiction de conduire pour une période de 10 ans à compter de sa sortie du pénitencier.

Après avoir heurté, le 2 septembre dernier, Valérie Daniel et son père, Pierre, à Saint-Rémi-d'Amherst, Dion a pris la fuite. Mais avant de disparaître au volant de son camion, il s'est approché du père qui gisait blessé dans le fossé et lui a lancé: «Va chier mon hostie.»

Dion est revenu sur les lieux du drame peu de temps après et lorsque les policiers l'ont arrêté, il grillait comme si de rien n'était une cigarette, appuyé sur le capot de son véhicule. Il est demeuré détenu jusqu'à ce qu'il reconnaisse sa culpabilité mardi.

Avant d'être appréhendé pour cette sordide histoire, Dion avait déjà à son actif trois condamnations pour conduite avec facultés affaiblies et une autre pour délit de fuite.

M. Daniel et sa fille étaient en visite chez des parents à l'occasion d'une fête et ils prenaient une marche le long de la route à Saint-Rémi-d'Amherst, dans la région de Saint-Jovite.

La juge Toupin a sévèrement blâmé le propriétaire du bar où Dion a consommé de l'alcool. En substance, elle a relevé que les tenanciers continuaient à servir leurs clients même soûls, sans leur enlever les clés de leur véhicule; elle espère voir bientôt le jour où des accusations seront portées contre eux. La juge Toupin s'en est aussi prise à l'amie de Dion qui l'accompagnait parce qu'elle l'a laissé prendre le volant de son véhicule même si elle le savait en état d'ébriété.

Le président du Mouvement Action Justice offusqué par le Comité de déontologie policière

OFFUSQUÉ DE LA FAÇON dont a été traitée sa plainte à l'endroit d'un policier de la CUM, Yves Manseau, président du Mouvement Action Justice, vient de s'adresser au tribunal pour faire annuler la décision du Comité de déontologie policière.

Dans sa requête déposée en Cour supérieure, M. Manseau allègue que l'organisme gouvernemental a été irrespectueux des règles de justice naturelle en ne l'informant pas de la date de la tenue de l'audience finale.

Sans que M. Manseau ait été informé de quoi que ce soit, le sergent-détective Richard Lesiège avait reconnu son inculpation. À la suite d'une entente à l'amiable entre son avocat et celui du commissaire à la déontologie, le policier retraité s'était vu imposer sur-le-champ un interdit de pratiquer le métier durant deux ans.

De l'avis de M. Manseau, cette décision «prise en catimini» du commissaire Richard Iuticone discrédite d'autant plus la justice que les gestes de violence de cet ancien enquêteur de la section des fraudes de la police de la CUM avaient été filmés par un caméraman de Radio-Canada. Le sergent Lesiège avait asséné deux coups de pied à la tête d'un homme arrêté pour avoir arnaqué des personnes âgées. Le prévenu était à plat ventre sur le sol quand le policier s'était attaqué à lui sournoisement.

À cause du refus de témoigner de la victime, Gheorge Capra, la Couronne avait abandonné, à l'ouverture du procès l'an dernier, la poursuite criminelle intentée contre le sergent Lesiège. «Raison de plus pour que la procédure déontologique soit imprégnée de transparence et de probité, afin de redorer le blason de la justice», soutient M. Manseau.



Photothèque ROBERT MAILLOUX, La Presse ©
Yves Manseau, président du Mouvement Action Justice.

PORT DE MONTRÉAL
ENTREPÔT DE FRET MARITIME
ENCAN PUBLIC
MARCHANDISES SAISIES PAR LES DOUANES

Articles saisis :
Belle sélection de carpettes et tapis orientaux de grande qualité, noués à la main en Iran, Turquie, Russie, Inde, etc., pure soie, laine, coton, poil de chameau et autres fibres naturelles, en plus d'autres tapis persans traditionnels et

ROLEX PRESIDENT POUR DAME, AVEC DIAMANTS
Montres Rolex, Cartier, Piaget, Geneva, bijoux et diamants :
Rolex President avec diamants, Rolex Jubilee 2 tons avec diamants, Cartier Santos or jaune 18 carats, Piaget Dancer or jaune 18 carats, Piaget Polo or jaune 18 carats, bijoux or et diamants.

ARTICLES DÉDOUANÉS - DROITS D'IMPORTATION ACQUITTÉS

Date : le dimanche 19 novembre 2000 - Encan à 14 h précises
Lieu : Inspection publique et inscription à compter de 13 h
Port de Montréal - Entrepôt de fret maritime de Montréal
285, rue Prince
Prendre McGill vers le sud, tourner à droite sur William puis à gauche sur Prince.

Chaque pièce est adéquatement étiquetée. Catalogue certifié disponible. Toutes les taxes et droits d'importation ont été acquittés sur ladite marchandise. Identification adéquate exigée à l'inscription. Commission d'achat de 15 % en sus. Sous réserve d'ajouts ou de retraits. Certains articles peuvent être sujets à réserve. Paiement : argent comptant ou chèque visé, Visa, MasterCard, American Express. Heritage Auctioneers C.A.G.A., 1 800 396-9236.

Ce soir

12 500 000 \$

2909280

MONDE

LOIT recommande des sanctions pour contrer le travail forcé en Birmanie

d'après AFP

GENÈVE – L'Organisation internationale du travail (OIT) a recommandé hier, dans une démarche sans précédent, à ses membres (États, employeurs et syndicats), de reconsidérer leurs relations avec la Birmanie, en raison de la persistance du travail forcé dans ce pays.

Hier également, les députés européens ont dénoncé la reprise prévue du dialogue entre les Quinze et l'Association des pays d'Asie du Sud-Est (ASEAN), incluant la junte birmane.

Une nette majorité des 56 délégués au conseil d'administration (exécutif) de l'OIT (28 États, 14 employeurs et 14 syndicats) s'est prononcée en faveur des sanctions, en dépit de l'opposition d'États asiatiques.

L'OIT recommande à ses membres, ainsi qu'aux organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, de reconsidérer leurs relations avec Rangoun et de prendre des mesures pour

ne pas contribuer à perpétuer ou étendre le système de travail obligatoire. C'est la première fois de son histoire que l'OIT recommande de telles mesures à ses membres.

La Malaisie, l'Inde, le Pakistan, la Chine, le Japon, Cuba et quelques pays arabes se sont prononcés contre les recommandations, estimant qu'il fallait donner crédit au gouvernement birman d'avoir annoncé des mesures dans le délai imparti pour abolir ces pratiques.

À la fin de juin, l'assemblée générale de l'OIT avait donné à la junte birmane jusqu'en novembre pour qu'elle se conforme à sa convention sur le travail forcé, en appliquant un « programme législatif, gouvernemental et administratif suffisamment concret et détaillé ».

Le représentant birman auprès de l'ONU à Genève, U Myathan, a qualifié les recommandations d'« épisode tragique dans l'histoire de l'OIT ». Ces mesures, a-t-il dit, sont « extrêmement indésirables et contestables ».

Selon la Confédération internationale des syndicats libres, qui avait recueilli de nombreux témoignages dans ce pays, près d'un million de Birmans sont soumis actuellement au travail forcé, en particulier sur des chantiers de construction, de rou-

tes, de lignes de chemin de fer et d'installations militaires. L'armée est particulièrement accusée d'avoir souvent réquisitionné des paysans comme porteurs.

À Strasbourg, plusieurs eurodéputés britanniques sont montés au créneau pour demander le report, voire l'annulation, d'une réunion entre les Quinze et l'ASEAN prévue les 11 et 12 décembre à Vientiane.

« Il est naïf de croire que le dialogue va faire changer ce régime (birman). Ce que ce dialogue permettra de faire est de donner une légitimité à ce régime », a déclaré la travailliste Neena Gill, tandis que sa compatriote Glenys Kinnock, également membre du parti de Tony Blair, a parlé de « honte » pour l'Europe.

Une résolution adoptée en session plénière a réitéré un appel lancé à Strasbourg en septembre par le Parlement européen « à subordonner strictement » la réunion à deux éléments : la libération sans condition de tous les prisonniers politiques et l'octroi de la liberté de mouvement à la dirigeante de l'opposition démocratique birmane, Aung San Suu Kyi ; l'engagement de la junte birmane à un dialogue sérieux avec la Ligue nationale pour la démocratie de Aung San Suu Kyi et les nationalités ethniques.



Photo AP

Marche des victimes d'un barrage en Inde

Des femmes dont le village sera probablement submergé à la fin des travaux qui visent à relever le barrage de Narmada en Inde, ont manifesté leur opposition à ce projet hier à Bombay. La Commission mondiale sur les barrages a publié un rapport recommandant une plus grande implication des citoyens dans ces projets. Le document affirme que la construction des grands barrages a déplacé des millions de gens en plus de détruire l'économie et les cultures de ces populations.

Les Vietnamiens acclament Clinton

Agence France-Presse

HANOI — Le président américain Bill Clinton a été accueilli par une foule enthousiaste de plusieurs dizaines de milliers de personnes hier lors de son arrivée à Hanoi, en dépit du souhait des autorités de ne pas donner de caractère exceptionnel à sa visite au Vietnam.

Des milliers d'habitants de la capitale s'étaient massés depuis plusieurs heures sur le parcours emprunté par M. Clinton pour rejoindre son hôtel, et au passage du convoi, des applaudissements et des cris de « président bravo, président ho ho ! » fusaient de la foule.

Cet accueil populaire, sans précédent selon les observateurs, contrastait avec l'attitude très réservée des autorités vietnamiennes.

La presse officielle du pays avait conservé un mutisme quasi total sur la venue de Clinton, se contentant de publier sans aucun commentaire en début de semaine un bref communiqué du ministère des Affaires étrangères sur sa visite.

Aucune photo de M. Clinton n'avait été publiée hier par la presse, comme c'est l'usage lorsqu'un haut dirigeant visite le pays. Un seul drapeau américain flottait à l'aéroport de Hanoi au milieu d'une forêt de drapeaux vietnamiens rouges à étoile dorée.

Un haut responsable avait affirmé que le président de la plus grande puissance mondiale serait accueilli « comme n'importe quel chef d'État ».

« La dernière fois qu'un chef d'État avait été accueilli par une foule importante remonte à une visite de Fidel Castro dans les années 1970, mais ils s'agissait d'étudiants et d'écouliers mobilisés par les autorités », a noté un analyste.

La visite d'État de trois jours de Bill Clinton, l'une des dernières de son mandat présidentiel, est considérée comme « historique » par Washington, car elle doit permettre de tourner la page sur la guerre du Vietnam, l'un des chapitres les plus douloureux de l'histoire des deux pays, et à assurer une normalisation complète de leurs relations.

Après une cérémonie d'accueil officiel au palais présidentiel, Bill Clinton doit s'entretenir aujourd'hui avec les plus hauts dirigeants du pays, le numéro un vietnamien Le Kha Phieu, secrétaire général du tout puissant Parti communiste, le président de la république Tran Duc Luong et le premier ministre Phan Van Khai.

Demain, le président se rendra dans un village non loin de Hanoi où depuis plusieurs semaines une équipe américano-vietnamienne mène des recherches dans une rizière pour retrouver les corps de l'équipage d'un bombardier américain abattu durant la guerre. Il y rendra hommage à tous les Américains tués au Vietnam.

L'économie palestinienne presque saignée à blanc

GUILLAUME BONNET
AFP

GAZA — Avec sa clôture tout autour, la bande de Gaza est « une prison », se lamentent les Palestiniens. Ils pourraient ajouter que seuls les Israéliens en ont les clés.

Car ici, comme dans le reste des territoires occupés, que ce soit l'argent, l'électricité, le carburant, l'eau, les télécommunications ou le ciment, rien n'échappe au contrôle d'Israël.

Nerf de la guerre, l'argent des Palestiniens provient en grande partie d'Israël, dont la monnaie — le shekel, avec par exemple un billet de 20 flanqué du drapeau bleu et blanc d'Israël — est la plus couramment utilisée dans les territoires palestiniens, aux côtés du dollar et du dinar jordanien.

En bouclant hermétiquement les territoires occupés, l'État juif prive automatiquement 120 000 Palestiniens de leur travail en Israël, soit un manque à gagner d'environ 3,4 millions de dollars par jour, selon des chiffres des Nations unies.

Il bloque aussi les exportations palestiniennes, principalement celles de la bande de Gaza, dirigées à 90 % vers Israël. Avec son aéroport réservé aux seuls passagers et actuellement fermé, et en l'absence d'un vrai port maritime, la bande de Gaza n'a aucune autonomie de fret.

Hier, le premier ministre israélien, Ehud Barak, a annoncé le gel du transfert des fonds dus aux Palestiniens. Il s'agit des taxes d'importation et de la TVA que perçoit Israël au nom de l'Autorité palestinienne en vertu des accords d'autonomie.

« Cela représente 650 millions de dollars par an, soit 63 % des recettes — hors dons — de l'Autorité Palestinienne », explique Salem Ajluni, responsable des affaires économiques au bureau de l'UNSCO (Nations unies) à Gaza.

« Or, cet argent sert en priorité à payer les quelque 115 000 fonctionnaires palestiniens, qui risquent ainsi d'avoir du mal à toucher leurs salaires », poursuit-il.

Mais Israël peut aller beaucoup plus loin. L'État juif a, en effet, la mainmise sur toutes les matières premières et sources d'énergie. Pratiquement en actionnant une simple manette, il peut ainsi couper l'électricité dans les territoires, interrompre les télécommunications avec l'extérieur et rendre muet les téléphones mobiles. Ou bloquer les approvisionnements en carburant. Ou encore tarir les sources d'eau.

« Rien de toutes ces ressources ne vient de Palestine, à part l'eau », rappelle Salem Ajluni. Mais les meilleures sources sont captées par les colonies israéliennes, où l'on trouve une station tous les 500 mètres.

Les Palestiniens doivent donc se contenter de l'eau la plus polluée en nitrates, au goût salé, qui ronge doucement les dents des enfants, affirme-t-il. « Et puis, il suffit de couper l'électricité pour empêcher les pompes de fonctionner », souligne M. Ajluni.

Faute de centrales — une seule est en passe d'être achevée à Gaza, mais l'Intifada a suspendu les travaux —, l'Autorité palestinienne achète presque toute son électricité à Israël, qui peut « couper le courant » selon son bon plaisir. Ces derniers jours, les Israéliens ont d'ailleurs menacé de le faire, mais cette fois pour cause de facture impayée.

Pour le carburant, les Palestiniens ne peuvent même pas compter sur leurs alliés arabes. « Israël a imposé les normes jordaniennes, qui ne sont pas celles du pétrole égyptien », explique M. Shafi. « Nous n'avons pas d'autre choix que d'acheter notre pétrole à Israël, là aussi au prix fort », conclut-il.



EXPRESS INTERNATIONAL

Yougoslavie | Réconciliation

LA YUGOSLAVIE a décidé hier de renouer des relations diplomatiques avec les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne et de sceller ainsi sa réconciliation avec l'Occident. Selon un communiqué du secrétariat fédéral à l'Information, la décision, attendue, a formellement été entérinée lors d'une réunion à Belgrade du gouvernement yougoslave. Par cette mesure, annoncée six semaines après l'investiture du président Vojislav Kostunica, Belgrade tourne une des pages les plus sombres de son histoire : les bombardements de l'OTAN contre la République fédérale de Yougoslavie au printemps 1999, dont Washington, Paris, Londres et Berlin avaient été les principaux artisans. Le régime de Slobodan Milosevic avait rompu les relations diplomatiques avec ces quatre pays le 25 mars 1999, quelques heures après le début, la veille au soir, des frappes. — d'après AFP

Haïti | Cédras condamné

TRENTE-SEPT ex-responsables militaires et paramilitaires dont l'ancien général Raoul Cédras, auteur du coup d'État de septembre 1991 contre le président élu Jean Bertrand Aristide, ont été condamnés hier par contumace aux travaux forcés à perpétuité pour le massacre de Raboteau. Au moins 15 personnes avaient été tuées le 22 avril 1994 par des éléments militaires et paramilitaires dans le quartier populaire de Raboteau, dans la ville des Gonaïves, à 152 km au nord-ouest de Port-au-Prince. Outre le général Cédras, figurent également parmi les condamnés son ex-chef d'état-major, l'ex-général Philippe Biamby, réfugié à Panama City avec Cédras depuis 1994, l'ex-lieutenant-colonel Michel François, chef de la police sous la dictature militaire et réfugié au Honduras et l'ex-chef de l'organisation paramilitaire du Front pour l'avancement et le progrès haïtiens, Emmanuel Constant, réfugié aux États-Unis depuis 1994. — d'après AFP

Pérou | Nouveau président du Congrès

UN OPPOSANT modéré à Alberto Fujimori, Valentín Paniagua, a été élu hier président du Congrès péruvien (chambre unique de 120 membres) par 64 voix contre 51. Agé de 61 ans, se définissant comme un centriste, ancien collaborateur du président Fernando Belaunde (1980-85), premier chef d'État civil après douze ans de régime militaire, le nouveau président du Congrès est un vieux routier de la vie parlementaire. Il est considéré par ses collègues de tous bords comme un homme de dialogue et un opposant modéré au fujimorisme. Il succède à Martha Hildebrandt, une femme au caractère très tranché, proche du président Fujimori, éminente linguiste de 75 ans, entrée sur le tard en politique, qui exerçait cette fonction avec « une main de fer » depuis deux ans. Censurée lundi dernier, par le même score de 64 voix contre 51, elle avait immédiatement démissionné. — d'après AFP

Kosovo | Élections demandées

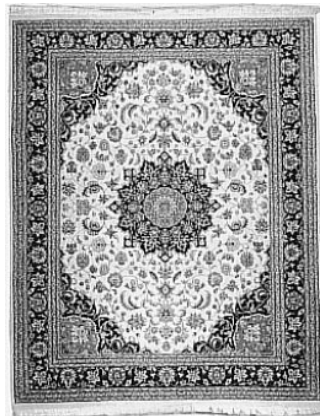
LE CHEF de l'administration de l'ONU au Kosovo, Bernard Kouchner, a déclaré hier que des élections parlementaires devraient se tenir dans la province au début de l'année prochaine pour accélérer le processus d'autonomie. « Nous devons maintenant accélérer le processus de définition d'une autonomie substantielle et développer des institutions autonomes, les Kosovars devant partager de plus en plus de responsabilités avec l'administration du Kosovo », a-t-il déclaré. L'ambassadeur américain aux Nations unies, Richard Holbrooke, a apporté son soutien à ces déclarations et dénoncé l'attitude d'autres pays qui selon lui « traînent les pieds ». Les élections municipales du 28 octobre ont été remportées haut la main par la Ligue démocratique du Kosovo du modéré Ibrahim Rugova avec 58 % des suffrages, devant le Parti démocratique du Kosovo, issu de l'ancienne guérilla séparatiste albanaise (UCK), avec 27,3 %. Le Kosovo, province yougoslave, est administré par l'ONU depuis la fin des bombardements de l'OTAN sur la Yougoslavie, en juin 1999. — d'après AFP

Syrie | Amnistie décrétée

L'AMNISTIE décrétée par le président syrien Bachar al-Assad en faveur de quelque 600 prisonniers politiques est un geste attendu depuis son accession au pouvoir en juillet et devrait s'inscrire dans un processus d'ouverture politique de longue haleine. Près de la moitié des prisonniers politiques en Syrie, dont le nombre se situerait entre 1300 et 1500 selon les organisations internationales, bénéficient de cette amnistie, la première depuis le décès du président Hafez al-Assad en juin. Selon une source bien informée, l'amnistie pourrait toucher les 25 à 30 communistes en prison et des membres de la confrérie des Frères musulmans, interdite en Syrie. Cette source a estimé que des Libanais, des Palestiniens et des Irakiens pourraient aussi profiter de cette mesure. — d'après AFP

LIQUIDATION RADICALE !

L'EMBARGO AMÉRICAIN SUR LES TAPIS PERSANS EST LEVÉ



Depuis la levée de l'embargo commercial américain, la plupart des tapis persans sont expédiés sur le marché des États-Unis. Nous voulons offrir à nos clients l'occasion d'acheter leurs tapis pendant cette vente spéciale, avant que les prix des tapis soient multipliés par quatre ou même cinq. Nous avons tous les genres de tapis, tout en soie, Tabriz laine et soie, Heriz, Isfahan, Kashan, Mashad, etc., dans toutes les dimensions, jusqu'à 16' x 12' et des tapis de passage jusqu'à 22' de longueur.

TOUS NOS TAPIS VONT DE 100\$ À 2 200\$



Premiers arrivés, premiers servis
Vendredi 17 novembre 2000 — 13 h à 19 h
Samedi 18 novembre 2000 — 11 h à 18 h



Hôtel Ruby Foo's
7655, boul. Décarie
Montréal (Québec) (514) 731-7701

Heriz Persian Rugs



2000BES

FORUM

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
 GUY CREVIER > Président et éditeur
 MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
 YVES BELLEFLEUR > Directeur de l'information
 ALAIN DUBUC > Éditorialiste en chef

Une vraie ville



MICHÈLE OUIMET

michele.ouimet@lapresse.ca

Louise Harel s'est tenue debout. En dépit de la révolte des maires de banlieue, la ministre des Affaires municipales ne s'est pas écrasée. Elle a osé créer une vraie ville, forte et centralisée.

Après des années de rapports, d'études, de groupes de travail, de livres blanc et vert, le gouvernement a enfin fait son lit. Contrairement à ce que prétendent les maires de banlieue qui déchirent leur chemise en se gargarisant de grands mots qui frisent l'hystérie, le gouvernement a consulté. Trop. Il était temps d'agir.

La ministre a fait des choix. La nouvelle Ville de Montréal, qui épousera les contours de l'île, aura beaucoup de pouvoir au détriment des 26 arrondissements qui se retrouvent un peu Gros-Jean-comme-devant. C'est elle qui embauchera les employés, signera les conventions collectives, tiendra les cordons de la bourse, enverra les comptes de taxes, s'occupera de développement économique, de logement social, etc.

Le gouvernement a mis de côté l'esprit du rapport de Louis Bernard, ce haut fonctionnaire chargé de proposer une solution pour les fusions dans la grande région de Montréal. Bernard accordait beaucoup de pouvoir aux arrondissements qui avaient, entre les mains, une arme redoutable : le droit de taxer et d'emprunter. Mais Louise Harel a dit non à cette formule hybride qui aurait créé une ville à deux têtes où les maires d'arrondissement auraient jalousement protégé leur patelin. Difficile, dans un tel contexte, de créer une vraie ville.

Le gouvernement affirme que les Montréalais vont payer moins de taxes. Selon un scénario conservateur, les comptes de taxes baisseraient dans 15 des 28 villes de l'île. Ce sont les petites municipalités comme Baie d'Urfé (hausse de 21,3 %), Senneville (21,1 %) et Westmount (24,3 %) qui connaîtraient les hausses les plus fortes. Par contre, les taxes baisseraient à Verdun (21,1 %), Montréal-Nord (29,3 %) et Montréal-Ouest (30,9 %). Évidemment, les hausses ne seront pas appliquées brutalement. Elles seront échelonnées sur un certain nombre d'années. Selon la ministre Harel, 86 % des Montréalais vont profiter d'une baisse de taxes.

En 2010, tous les résidents de la grande ville paieront un compte de taxes de 1,90 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation et chaque arrondissement sera responsable de sa dette. Évidemment, il y a quelque chose d'odieux dans le fait d'augmenter de 20 % les taxes des citoyens d'une ville et du même souffle, baisser d'un montant analogue celles d'une ville voisine au nom d'une réforme.

La ministre Harel affirme que c'est une question d'équité et elle a raison. Pourquoi les gens de West-

mount, par exemple, qui vivent dans un environnement riche et protégé, à deux pas de Montréal, qui n'ont pas d'équipements régionaux à entretenir et de pauvres à supporter, mais qui profitent des infrastructures de Montréal, s'en sortiraient avec un compte de taxes minimaliste ? On peut les comprendre de hurler, mais l'époque des villes à deux vitesses, pour ne pas dire 28, est révolue.

Même si la ministre émascule les arrondissements, elle leur laisse tout de même des pouvoirs, mais sous l'étroite surveillance de la grande ville. Les arrondissements s'occuperont des services locaux, comme le déneigement, l'enlèvement des ordures, la voirie locale et les parcs. Ils auront une enveloppe budgétaire versée par la grande ville et calculée en fonction du coût des services. Mais il y aura de la place pour la couleur locale. Si un arrondissement veut, par exemple, ramasser les ordures trois fois par semaine, il pourra appliquer une taxe de secteur, mais seulement si la nouvelle ville donne son accord. En fait, les arrondissements seront traités comme des quartiers.

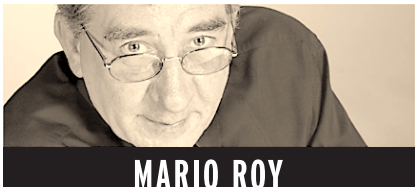
Mais il y a un endroit où le gouvernement n'a pas mis ses culottes : les syndicats. Les planchers d'emploi vont continuer d'exister même si leur expansion est stoppée. Par exemple, des 28 municipalités de l'île, seuls les 4060 cols bleus de la Ville de Montréal ont un plancher d'emploi. Lorsque la grande ville sera unifiée, elle comptera au total 6060 cols bleus. La loi prévoit qu'ils n'auront pas droit au plancher d'emploi. Par contre, les cols bleus de Montréal gardent leurs privilèges. Les dégâts sont donc limités.

Le Code du travail n'a pas été amendé et la sous-traitance sera toujours aussi difficile. La nouvelle ville devra donc se débrouiller avec ses syndicats. Et il n'y aura pas que les « gros » bleus de Lapierre. Les pompiers aussi vont s'étendre sur l'ensemble de l'île avec, à leur tête, leur redoutable président, Gaston Fauvel. Aux 1557 pompiers de la Ville de Montréal qui ont un plancher d'emploi et une convention collective bordée en or, vont se joindre les 831 pompiers des autres villes. Fauvel et Lapierre doivent se péter les bretelles et allumer des lampions pour remercier la ministre Harel.

Mais malgré tout, le gouvernement a eu le courage de faire un grand ménage et une vraie réforme. Montréal étouffait sous le poids de ses archaïsmes. La ministre a fait le même travail avec la Rive-Sud de Montréal, Québec, Lévis et Hull-Gatineau. Et bientôt, ce sera le tour du Saguenay, de Sherbrooke et de Trois-Rivières.

Ce n'est pas la première fois que le gouvernement Bouchard s'attaque à un dossier qui, à première vue, semblait inextricable. C'est lui qui a réussi à diminuer le nombre de commissions scolaires de moitié. Lorsque le Parti libéral a été au pouvoir, il a été incapable de faire le ménage dans les villes et les commissions scolaires. Et ce n'est pas faute d'avoir essayé. En dénonçant la réforme Harel, les libéraux se lancent dans une bataille d'arrière-garde. L'avenir est en avant, M. Charest. Pas en arrière.

Think Big...



MARIO ROY

mroy@lapresse.ca

La région métropolitaine s'enrichit aujourd'hui de 35 salles de cinéma abritant quelque 8700 sièges et réparties dans deux nouveaux complexes implantés par la chaîne Famous Players près du Parc olympique ainsi qu'à Laval.

L'ajout d'un tel nombre d'écrans, alors que les experts estiment qu'ils sont déjà en surnombre, a de quoi étonner si on méconnaît les particularités de cette industrie : le fort roulement technologique, par exemple, ou la transformation des goûts du public, de plus en plus acheteur d'« expériences » et non plus d'un simple ticket de cinéma.

Les mégaplexes, qui se multiplient en Amérique depuis quelques années, constituent le point de rencontre de ces deux tendances. Ils offrent une machinerie de projection à la fine pointe de la technologie et un environnement ludique qui fait précisément d'une

sortie au cinéma une « expérience » presque assimilable à celle qu'offrent les parcs à thème.

Évidemment, les jeunes sont surtout visés par cette frénésie, ceux-là mêmes qui sont les plus sensibles au cinéma hollywoodien. De sorte qu'on pourrait craindre que la part dévolue aux autres films périclite encore.

Or, ce n'est pas ce qui se produit. Le temps de projection alloué au cinéma américain a diminué de quatre pour cent depuis cinq ans. Et c'est le film québécois qui a largement comblé ce vide en doublant — et même un peu plus — sa présence en salles. La sortie d'importantes productions à vocation commerciale, comme *Les Boys I et II* ou la suite des aventures d'Elvis Graton (*Think Big, stie !*), explique largement ce regain de vitalité, qui devrait se poursuivre si on se fie au succès actuel d'une oeuvre comme *Hochelaga*.

Cela prouve deux choses. Un : en matière culturelle, le catastrophisme, attitude pourtant courante, est rarement récompensé. Deux, et celle-là est en forme de lapalissade : si le but est d'attirer massivement le public dans les salles où sont projetés des films québécois, il faut des films québécois qui sachent les attirer.



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

edito@lapresse.ca

Lorsque la démocratie se meurt

LE 15 NOVEMBRE, les citoyens de 64 villes du Québec, qui représentent près de deux millions de citoyens ou 25 % de la population québécoise, ont subi contre leur volonté la fusion de leur ville. Ils ont ainsi perdu l'âme de leur communauté, leur appartenance à des villes dont chacune avait son histoire, et ce au profit de grandes villes inertes, sans âme et sans histoire.

Le gouvernement québécois, à l'affût du pouvoir, a dicté, en dépit de la grogne de « ses citoyens » qui l'ont élu, des fusions irréalistes. Le *chez-soi* de chacun et chacune de nous est parti en poussière au profit d'un pouvoir central pire que le socialisme, que l'on peut qualifier de dictateur. Nos dirigeants ont-ils si peur de perdre leur pouvoir qu'ils contraignent les gens dans de grosses bulles, en dépit de leur volonté d'être libres *chez eux*. N'avons-nous pas choisi de nous établir dans telle ou telle ville, et non dans les arrondissements d'une mégapole, pour des raisons très légitimes que notre gouvernement ne peut probablement pas comprendre.

Pendant tout le processus qui a mené à ces fusions, les députés et ministres péquistes n'ont pas osé représenter leurs citoyens, peut-être par crainte de leur chef politique. Ainsi, les députés ont mieux aimé dire « Oui, M. Bouchard ou Oui, Mme Harel » et ne pas utiliser un des plus beaux sens que l'on possède : l'ouïe. N'ont-ils pas été élus pour nous représenter ? Et bien, réfléchissons à ce que notre avenir nous réserve. Pour ma part, ayant voté pour une péquiste aux dernières élections (comté de Saint-Bruno-Chambly), je m'interroge profondément sur l'importance de mon vote. Les péquistes ont majoritairement fait disparaître les noms des villes au profit d'un nom qui ne représente rien pour plusieurs. Bien sûr les arrondissements garderont leur nom, mais dans une grande ville. C'est de la foutaise, pourquoi ne pas donner des numéros à ces arrondissements, tant qu'à faire ?

Le beau nom de Saint-Bruno-de-Montarville fera place à Longueuil. Que veut dire Longueuil pour ces 28 000 Montarvillois qui ont décidé de vivre à Saint-Bruno pour la qualité de sa gestion, la beauté, le nombre de parcs, pour le plan d'aménagement de cette ville. Adieu qualité de vie, nous resterons tous dans la ville de Longueuil.

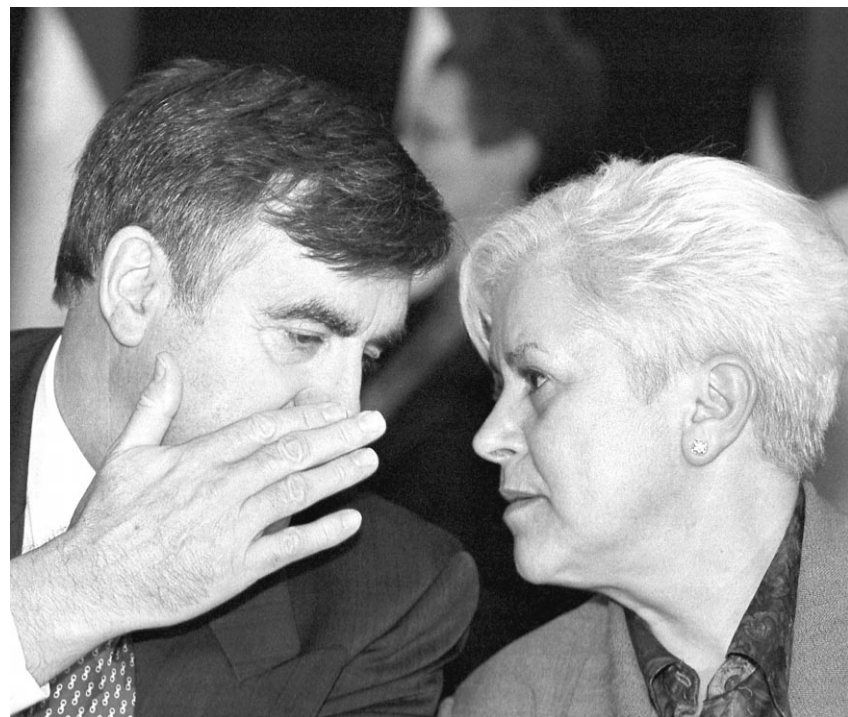
JULIE LAFOND

Saint-Bruno-de-Montarville

L'âme des villes

MONSIEUR BOUCHARD, j'ai fait un rêve la nuit dernière, c'était incroyable, de la vraie politique fiction. Plusieurs protagonistes étaient réunis. Il y avait vous, monsieur Chrétien et plusieurs autres. Rassurez-vous, vous étiez très bons. Le ton était juste, les arguments bien placés, du vrai Bouchard à son meilleur.

Laissez-moi vous raconter. Monsieur Chrétien avait fait tra-



Le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, converse discrètement avec sa ministre des Affaires municipales, Louise Harel.

vailler ses fonctionnaires et ils en étaient venus à la conclusion que le morcellement des provinces du centre et de l'est du Canada n'était pas bénéfique au développement économique du pays, qu'il y avait beaucoup trop d'élus, bref qu'il fallait fusionner toutes ces provinces pour le bien-être des citoyens.

Bien sûr, monsieur Chrétien n'en n'avait jamais parlé avant d'être élu, bien sûr, monsieur Chrétien n'avait pas l'intention de consulter la population et la meilleure, il avait décidé de déposer son projet de loi à la mi-novembre pour adoption en toute vapeur avant les fêtes de Noël. Ainsi en était sa vision de la démocratie. Vous auriez dû vous voir, vous étiez déchaîné, et le terme est faible. Vous étiez grandiloquent et en appeliez à la désobéissance civile. Vous défendiez avec brio les intérêts historiques du Québec.

Quel rêve fou ! Je ne peux malheureusement pas vous raconter la fin de ce rêve cauchemar. Je me suis réveillé tout en sueur... Que d'émotions...

Malheureusement dans ce cas-ci, le rêve s'inspire de la réalité.

Monsieur Bouchard, réalisez-vous à quel point les fusions municipales sont une copie conforme de cette politique-fiction. Il est vrai que vous avez le droit de détruire les municipalités québécoises de notre enfance. Mais en avez-vous le pouvoir moral ? Avez-vous été élu avec ce mandat ? L'auriez-vous été avec une telle promesse ? Et de quel droit pouvez-vous le faire sans consulter la population ?

Les citoyens qui ont fait le choix de bâtir leurs foyers à La-Salle, Anjou, Outremont, Westmount, Boucherville ou Saint-Bruno l'ont fait parce qu'une maison répondait à leurs goûts et leurs besoins, mais aussi et surtout pour la qualité de vie que le gouvernement municipal leur proposait. Du nombre d'arénas, aux loisirs offerts, de l'environnement urbain au petit parc où il fait bon prendre du soleil, le choix d'une municipalité est le choix fondamental de chaque individu d'appartenir à une communauté qui lui ressemble.

Au même titre que je fais le

choix du Québec, je fais le choix de ma ville.

Il y a de l'iniquité dans la taxation des villes ceinturant Montréal, c'est vrai. Proposez un régime plus équitable. Mais de grâce ne tuez pas nos choix de vie.

Monsieur le premier ministre, j'en appelle à votre sens civique. On ne fait pas l'histoire en détruisant notre histoire. Le Québec c'est aussi l'âme de chacune de ses villes.

MICHEL BISSONNETTE

La démocratie du maire Bourque

SELON LES bulletins de nouvelles, le maire Bourque a réussi à vendre son projet « une île, une ville ». Vendre son projet à qui au juste ? Sûrement pas aux citoyens de banlieue, futurs payeurs du manque d'empressement des gestionnaires de la Ville de Montréal à faire le ménage dans leur cour.

Le monopole imposé par le maire Bourque cache un cadeau empoisonné :

régler, à nos frais, sa dette et son problème avec ses syndiqués ; subventionner la négligence, c'est-à-dire la reconstruction maintenant urgente de son réseau d'égouts et d'aqueducs et... j'en passe.

À court terme, des villes bénéficieront d'une baisse de taxes. Pour combien de temps ? Le monopole établi, quel choix aurons-nous ? Quel prix paierons-nous ?

Monsieur Bourque, quelle honte de prétendre que les citoyens, vrais détenteurs de la démocratie, sont derrière vous. Par choix, j'habite Kirkland, une ville propre, dotée d'un plan d'urbanisme harmonieux et intelligent. À votre projet, madame Harel (imbue de votre pouvoir décisionnel), l'Ouest de l'île dit NON. Personne n'en veut. Ici et ailleurs, partout on l'affiche. Seriez-vous donc aveugle ? On vous a à l'oeil. Mieux vaut voir clair que voir grand. *Small is beautiful » and beautiful we want to stay.*

DENISE C. PARENT
Kirkland

FORUM ÉLECTORAL

Je n’irai pas voter

JE CROIS QUE mon vote n’a plus de valeur. Je n’en peux plus de voter pour le moins pire, d’entendre le même discours de tous les partis. Je désespère d’entendre parler d’une société juste. On ne vit plus dans une société, on vit dans une économie où tout est évalué en terme de rendement, de performance et de richesse. Les grosses corporations ont plus de droits que les citoyens. Je désespère de voir le jour où les citoyens pourront choisir un gouvernement qui prendra leur part plutôt que celle des corporations et de la minorité de riches qui les financent. L’argent et les groupes de pression ont tellement corrompu le pouvoir politique que notre vote ne compte plus.

Nos médias sont peu critiques devant cet état de fait. Pourquoi si peu de place aux articles de fond sur les effets de la pollution résultant de notre société de consommation ? Sur le pouvoir de l’argent qui gouverne le monde ? Sur ces corporations plus puissantes que les gouvernements ? Pourquoi si peu de critiques face aux compagnies qui produisent des tonnes d’ordures sous forme de biens de consommation éphémères alors que la planète croule sous le poids des déchets ou face aux injustices sociales et à l’exploitation des plus pauvres par notre économie ?

Je n’irai pas voter. J’annulerais mon vote si ça pouvait invalider l’élection au cas où plus de la moitié des votants témoignent de leur refus des choix offerts. À quand une case pour cette option ?

JEAN HÉBERT
Laval

L’art oratoire vs l’art de gouverner

J’AI ÉTÉ ÉTONNÉ de quelques réactions de groupes témoins interrogés lors des deux débats des chefs. On dirait que certains confondent l’art oratoire et l’art de gouverner. Dans un débat oratoire, Alexa McDonough aurait figuré en haut de la liste, pas loin de Joe Clark. Mais il ne s’agissait pas d’un concours oratoire, il s’agissait de choisir une personne capable de gouverner efficacement. Avec Alexa au pouvoir, le Canada plongerait rapidement dans des dettes plus catastrophiques que tous les excès de Trudeau en la matière — qu’on se rappelle le gouvernement néo-démocrate de Bob Ray en Ontario. De même Joe Clark, sûrement plus compétent et expérimenté que la passionnaria NPD, s’est montré orateur hors-pair. Pourtant, a-t-il le jugement et l’intelligence qu’il faut pour gouverner le pays ? Il convient, devant les choix présentés au petit écran, de scruter le fond de son âme et ses silences, pour bien évaluer, dans les secrets de sa sagesse, l’aptitude à gouverner des concurrents. Les lions de la plaine africaine observent attentivement le troupeau de gazelles. Ils ciblent non la plus gracieuse, la plus élégante, mais celle qui, à l’oeil exercé et plus subtil, laisse apparaître une inaptitude à courir aussi vite que les autres. De même, il nous faut soupeser intérieurement les vraies valeurs qui font un chef de gouvernement, non un premier prix en art oratoire.

MICHEL FRANKLAND
Montréal

C’est pas drôle...

BON, LA DERNIÈRE fois, on s’était bien amusé avec le Parti de la loi naturelle, et j’avais dans mon comté le toujours distrayant « candidat indépendant » avec ses affiches faites à la mitaine. Il y avait des Verts, des marxistes, des Bloc Pot, que sais-je, c’était agréable. Mais là, il n’y a que des gens sérieux en costume gris.

Duceppe refuse de remettre son bonnet. Stockwell refuse de remettre ses grosses lunettes. On ne comprend toujours pas ce que dit Chrétien. Même Joe Clark voudrait qu’on le prenne au sérieux ! Tout cela est vraiment triste. En pleine saison de sanglots longs des violons de l’automne, toutes ces tristes figures me foutent le cafard. Un peu d’imagination ne nuirait pas. Un peu de couleur aussi. Mais où sont donc les autres ?

JEAN DAVIAULT
Montréal

Le « Blocus » québécois

QUELQU’UN peut-il me dire quel est le véritable rôle du Bloc québécois à Ottawa ? Chien de garde des intérêts des Québécois, me direz-vous ? Quels intérêts ? Y a-t-il déjà eu consensus là-dessus ? Selon moi, il est temps que le Bloc québécois quitte la scène fédérale. D’abord, il est en contradiction avec un de ses chevaux de bataille : le dédoublement. Nos hypothétiques intérêts, le Parti québécois suppose s’en occupe. Deuzio, que fait à Ottawa un parti qui n’a aucun goût pour le Canada ? Assez l’opportunisme, la contradiction et la « politicaillerie » ! Armons-nous pour faire face à la mondialisation. Ce défi est à nos portes. Notre langue en subit déjà les contrecoups et cessons de ruminer nos idées périmées.

YVES DESLAURIERS
Prévost

Un vrai groupe de pression

J’AI LU AVEC grand intérêt le topo de monsieur Marc Tremblay dans l’édition de *La Presse*, du 9 novembre, intitulé « Le Bloc nous tue » lequel avait pour thème le fait que la présence du Bloc québécois à Ottawa était nuisible aux intérêts du Québec en ce qu’elle le condamnerait à un état de marginalité, sans aucun pouvoir autre que celui de « groupe de pression ». Je conviens tout-à-fait avec l’auteur de la justesse de son appréciation. Le Bloc est un groupe de pression, — point. Mais sa présence est essentielle, car nul autre groupe ne peut représenter les intérêts des Québécois avec la même ardeur que ces braves députés qui nous font honneur.

Mais je doute que monsieur Tremblay se soit donné la



Gilles Duceppe

Chrétien et consorts assassinaient l’accord du lac Meech ? Où était-il en 1982 quand Trudeau et ses sbires ont rapatrié la Constitution et réduit les pouvoirs du Québec à l’encontre de la volonté unanime de l’Assemblée Nationale ?

Allons, monsieur Tremblay. Si vos diplômes d’avocat et d’ingénieur ne vous ont pas donné une formation intellectuelle suffisante pour pouvoir discerner les événements avec un minimum d’objectivité, je me pose de sérieuses questions sur l’efficacité de nos universités. Peut-être qu’un cours d’histoire vous aurait mieux servi. Je vous souhaite d’acquérir un peu plus de maturité politique avec les années.

CLAUDE GAGNON

RAYMOND LAVERGNE
L’auteur est un résident de Shawinigan- Sud.

Le fédéralisme canadien a été soumis depuis sa naissance, comme tous les fédéralismes, à des forces centralisatrices et décentralisatrices. Historiquement, depuis Duplessis au moins, les premiers ministres du Québec ont essayé de forcer la fédération à se décentraliser au bénéfice des provinces en se faisant remettre des pouvoirs usurpés à l’occasion de la guerre, en cherchant à obtenir de nouveaux pouvoirs et surtout en obtenant des points d’impôt pour être en mesure d’exercer ces pouvoirs. Car c’est bien connu, c’est celui qui a l’argent qui a le pouvoir.

Il faut bien reconnaître que les réusites des premiers ministres du Québec ont été bien minces à ce chapitre, mis à part le coup d’éclat de Duplessis lorsqu’il a institué l’impôt provincial. Il y a bien sûr d’autres exemples comme les ententes sur l’immigration, mais dans ce cas, la politique fédérale était à ce point biaisée vers l’assimilation à l’anglais, qu’il eut été indécent pour les fédéraux de ne pas lâcher du lest. S’il y a déjà eu un mouvement de balancier entre centralisation et décentralisation, il y a longtemps que la direction du balancier ne s’envole que d’un côté, celui des centralisateurs.

Le champion toutes catégories des centralisateurs a été Pierre Elliot Trudeau. Ses politiques constitutionnelles étaient basées sur les grands et beaux principes qui sous-tendaient toute son action politique. Je n’ai jamais voté libéral, mais je me souviens d’un discours de monsieur Trudeau dans un congrès de son parti où il expliquait ce que c’est que d’être un libéral. Un chef-d’oeuvre de discours à mon avis et surtout un exercice intense de réflexion. Monsieur Trudeau a poussé à la limite le balancier de la centralisation et normalement on se serait attendu à ce que le mouvement inverse s’enclenche, ce qu’a tenté Brian Mulroney avec les accords de Meech et de Charlottetown. Avec les échecs que l’on connaît.

GÉRARD BERNATCHEZ

L’auteur habite Sainte-Victoire de Sorel.

Cinq clubs de politiciens et leurs partisans sont en campagne pour essayer de nous convaincre d’aller voter pour leurs candidats, ceux choisis par leurs partisans ou par le chef des clubs. Leur jeu, c’est de faire élire le plus grand nombre possible de leurs candidats pour pouvoir décrocher, cette fois-ci, le contrat de gérance du Canada. Ils se disent tous très compétents, même si chaque parti peut présenter n’importe qui veut bien jouer à leur jeu, chanter leurs chansons. Pas besoin de CV comme on l’exige de tous les travailleurs.

Quel rôle sommes-nous appelés à jouer dans cette comédie ? Selon *Larousse*, une démocratie c’est un « régime politique dans lequel le peuple exerce sa souveraineté lui-même, sans l’intermédiaire d’un organe représentatif (démocratie directe) ou par représentants (démocratie représentative) ». Ce serait donc aux citoyens, à nous tous, de trouver et d’engager nos représentants et non d’abandonner nos responsabilités à des clubs d’opportunistes, financés par d’autres opportunistes aucunement soucieux du bien-être des citoyens.

Il y a dix ans,
un enfant sur sept
était pauvre.
Aujourd’hui,
c’est un sur cinq.

Les candidats de chacun de ces clubs s’évertuent pendant la campagne à dénigrer, à décrier les autres partis et à discréditer leurs candidats. Si ce qu’ils nous racontent sur le compte de leurs adversaires est véridique, tous les candidats de tous les partis ne seraient que des minables magouilleurs, indignes de notre confiance. Et si ce n’était pas vrai ce qu’ils nous racontent, il ne seraient tous que de minables menteurs, de drôles de menteurs, comme les journaux américains qualifient les prétendants à la présidence des États-Unis.

Est-ce compréhensible de nous voir prêter une oreille attentive aux discours et aux chansons, aux acteurs de ces troupes de bouffons et surtout, nous abaisser jusqu’à aller voter pour confier à cette sorte de gens la gérance de notre pays, la gérance de nos affaires, la tâche d’assurer le bien-être de tous les Canadiens ?

Il y a dix ans, tous les députés de ces clubs de comédiens qui siègent à la Chambre des communes avaient adopté à l’unanimité une résolution nous assurant que d’ici la fin de la présente décennie, nous devons faire en sorte que les enfants et les adultes du Canada ne soient plus jamais obligés de compter sur les banques d’alimentation ou autres oeuvres de charité pour

Lévesque aurait sauté là-dessus à pieds joints, c’est sûr. Robert Bourassa en revanche, incrédule et indécis, n’aurait rien fait. Mais Lucien Bouchard, Gilles Duceppe, Jacques Parizeau, Bernard Landry et tous les autres, et même monsieur société St-Jean-Baptiste lui-même, où sont-ils ?

Pourquoi tous ces gens, il y a peu de temps, étapistes comme des tortues, ne foncent-ils pas tête baissée dans la brèche si largement ouverte ? Pourquoi donc le Bloc ne vire-t-il pas instantanément allianciste ? Secrètement, les bloquistes doivent souhaiter l’élection d’un gouvernement minoritaire de l’Alliance avec le Bloc pour détenir la balance du pouvoir. De la sorte, il pourrait imposer l’application immédiate de la politique constitutionnelle de l’Alliance. La pagaille que ça ferait à Ottawa, ça c’est autre chose. Enfin de l’action !

assurer leur subsistance, selon *La Presse* du 20 octobre 2000.

Comment ont-ils réussi à tenir leurs promesses ? Il y a dix ans, un enfant sur sept était pauvre. Aujourd’hui, c’est un sur cinq. Selon Statistique Canada, le nombre d’enfants vivant dans des familles ayant des revenus inférieurs à 20 000 \$ (en dollars en 1997) a augmenté de 48 %, soit 814 000 enfants contre 555 000 en 1989. Et le gouvernement a des surplus pour baisser les impôts de ceux qui en paient, des riches qui vont s’enrichir davantage pendant que nos enfants pauvres vont être de plus en plus pauvres et de plus en plus nombreux. Peut-on se faire complice de ces races de politiciens pour les aider à appauvrir les pauvres et à enrichir les riches.

Si nous voulons mettre fin à ces comédies électorales, à des politiques criminelles, nous devons tous prendre en main nos responsabilités, prendre nous-mêmes les moyens nécessaires pour exercer notre souveraineté au niveau du Québec et du Canada. En commençant par nous occuper nous-mêmes de choisir les représentants à qui nous voulons confier la responsabilité de nous représenter sans nous contenter de faire appel à des pantins pour exercer nos responsabilités. Aux États-Unis, plus de 50 % des électeurs ne vont pas voter (66 % des 18 à 24 ans).

Les politiciens doivent se respecter entre eux

SANDRA TARDIF
L’auteure est Montréalaise.

Nous sommes en pleine campagne électorale. Quand je dis « nous » ça ne veut pas dire forcément chez moi. Étant une piètre adepte de la politique, le nous est employé ici pour représenter mon pays, ou bien les gens à l’extérieur de ma maison... allez savoir. La politique, c’est pas tellement mon truc. Une chose, cependant, provoque chez moi, confortablement assise devant mon téléviseur, estomaquée devant une publicité du Bloc québécois, un couinement de poulette égorgée. Une publicité où l’on voit un jeune homme de dos, nous faisant part de ses pensées politiques par une belle journée et qui repart aussitôt tout souriant avec monsieur Duceppe.

Une publicité comme tant d’autres où l’on veut gagner du crédit et dénoncer avec fermeté, une vision différente des choses et des opinions différentes. Jusqu’à présent, c’est de bonne guerre. Cependant, bien que mon instruction, en ce qui a trait à la politique, bat de l’aile, je réalise avec les années qui passent et malgré moi, que je ne peux y rester complètement détachée. Du moins, une chose dont je peux être fière aujourd’hui, étant une valeur que mes parents m’ont transmise et qui s’appelle, le respect. Le rapport dans cette histoire ? Voilà. Lais-

« On est loin
des joutes politiques
de MM. Lévesque
et Trudeau. »

sons nos parti pris politiques de côté pour un instant. Comment peut-on autoriser, dans une société qui se veut politisée et éduquée, une publicité ciblant notre premier ministre, en engageant un nombril qui n’est pas encore sec l’interpeller par son nom de famille ? Comment pouvons-nous manquer de respect ainsi à un homme qui représente notre pays ? Belle image de la jeunesse. (Et je me sens concernée, puisque je n’ai que vingt-quatre ans.)

L’éducation passe d’abord et avant tout par le respect des hommes politiques entre eux. Bientôt, on assistera à des discours du genre : « Lui y pue, l’autre y pète, pis lui, y sent la cigarette ! » C’est vraiment du n’importe quoi ! On est bien loin des joutes politiques de messieurs Lévesque et Trudeau.

Autre chose. Démagogie ! Démagogie ! On se fait du capital politique sur le dos des « easy lazy boys », mangeurs de chips, qui ne jurent que par une émission du type « Jerry Springer ». « Chrétien veut passer une loi pour mettre nos enfants de quatorze ans en prison. » Il est certain que, dit de cette façon, on entend déjà les autruches et les

gens non politisés se rebeller. Ayant une petite fille de trois ans, je me demande comment on peut insulter l’intelligence des indécis de cette façon et de ceux qui ont encore une tête sur les épaules ? Encore une fois, un manque de respect flagrant de l’électorat. Il est facile d’aller se chercher du crédit politique en critiquant ce que le parti adverse veut faire.

La mise à mort de *Mir* : les 27-28 février

Agence France-Presse

MOSCOU — Les autorités russes ont annoncé hier que la station *Mir* serait détruite vers le 27-28 février, par manque de financement et pour des raisons de sécurité, refermant une page de l’histoire de la conquête spatiale de la Russie.

« Un dernier cargo Progress sera envoyé fin février vers la station pour lui donner les deux dernières impulsions afin que les 27 et 28 février *Mir* entre dans l’atmosphère (pour être détruite) », a annoncé le directeur de l’Agence spatiale russe Iouri Koptiev.

Les morceaux qui n’auront pas été désintégrés retomberont dans l’océan Pacifique, a-t-il ajouté au cours d’une conférence de presse.

La station sera détruite dans l’atmosphère en 35 minutes, a précisé le responsable.

La date exacte de la destruction, qui dépendra des conditions atmosphériques, sera déterminée au plus tôt trois jours avant l’opération, a-t-il ajouté, soulignant que l’endroit précis de l’océan où tomberont les derniers débris ne serait déterminé que 12 heures avant.

« Les derniers débris tomberont dans l’océan Pacifique à environ 1500 à 2000 kilomètres des côtes de l’Australie, dans une zone internationalement reconnue comme le cimetière des engins spatiaux », a indiqué M. Koptiev.

Les experts russes en balistique du Centre de contrôle des vols spatiaux (TsOuP) estiment cependant que le risque de voir des débris de *Mir* retomber sur terre n’est pas totalement écarté. « Nous ne savons pas comment se comportera en pratique une telle machine à une altitude de 200 km », a souligné un expert du TsOuP, Nikolai Ivanov, cité par Itar-Tass.

La survie de la station a été prolongée à de nombreuses reprises et l’incertitude quant à la date de sa destruction finale a persisté jusqu’au dernier moment.

M. Koptiev a tenu à souligner que l’abandon de *Mir* était certes en partie dû à des raisons financières, la Russie étant engagée dans le programme de la Station spatiale internationale (ISS) n’a pas les moyens de financer parallèlement *Mir*, mais également à des raisons de sécurité.

« La station est exploitée depuis près de 15 ans alors qu’à l’origine elle devait l’être pour trois ans, puis cinq... », a-t-il rappelé.

Durant toutes ces années, *Mir* a connu de nombreuses avaries qui ont nécessité des réparations, parfois de fortune, et la station est désormais victime de la corrosion. L’avalanche de petits problèmes remet aujourd’hui en cause la sécurité à bord de la station, selon M. Koptiev.

« Les problèmes de financement existent, mais il ne faut pas se braquer dessus. Nous sommes à un moment où n’importe quel appareil peut s’arrêter de fonctionner à tout instant », a-t-il reconnu.

Dans ces conditions, les autorités russes ont préféré prendre la décision de contrôler la destruction de la station pour en limiter les risques.

Les 130 tonnes de *Mir* vont se désintégrer dans les couches denses de l’atmosphère en milliers de morceaux. Certains de ces morceaux, qui pèseront jusqu’à 700 kg, atteindront cependant la Terre à une vitesse qui leur permettrait « de traverser un mur de béton de deux mètres d’épaisseur », selon M. Koptiev.

La destruction de *Mir*, qui faisait travailler directement ou indirectement 80 000 personnes, est accueillie avec tristesse par la population russe qui réclamait à 41 % que le gouvernement trouve les moyens pour la maintenir en orbite, selon un sondage ROMIR publié hier matin avant l’annonce officielle de sa destruction.

Les cosmonautes russes Sergueï Zaliotine et Alexandre Kaleri, dont la mission s’est terminée le 16 juin dernier, resteront dans l’histoire comme les derniers hommes à avoir vécu dans la station *Mir*.

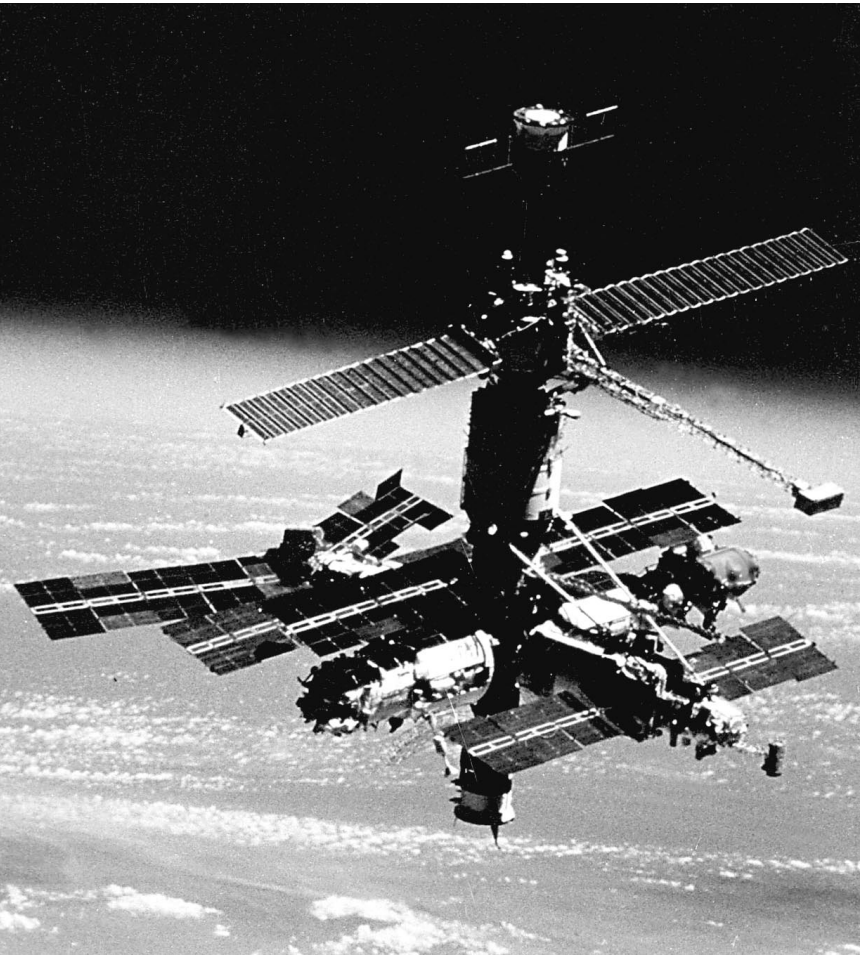


Photo REUTERS

La mort de Mir marquera la fin d’une ère du programme spatial russe.